

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers / Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged / Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing / Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps / Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material / Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available / Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments / Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

CANADA ET PICARDIE.

Arthabaskaville.

Enfant du Canada, je travaille dans l'ombre,
Le murmure des bois tient ma muse en éveil ;
Mais mes vers, s'échappant pêle-mêle et sans nombre,
Volent, joyeux, vers le soleil.

Si je n'ai pas heurté la froide indifférence,
Si ma strophe moins lourde a pu franchir les mers,
C'est que le souvenir adoré de la France,
A donné du souffle à mes vers !

Un jour, mieux inspiré, je vous dirai peut-être
Des bords du Saint-Laurent les poèmes joyeux.
S'ils font écho là-bas, puissiez-vous reconnaître,
La voix qui chanta les aïeux !

O vous qui souriez à mon œuvre confuse
Et qui du barde obscur prenez quelque souci,
Pour ces vers mal tournés chercherai-je une excuse ?
Ils voulaient vous dire *merci* !

Merci d'avoir daigné, d'une plume discrète,
Attirer vos lecteurs vers mes premiers essais,
Vous souvenant que si je suis humble poète
Je suis, par-dessus tout, Français.

Français, fils des héros de la Nouvelle-France,
Orgueilleux du passé sans craindre l'avenir,
Anglais par le devoir, Français par l'espérance
Et Français par le souvenir !

M. J. A. POISSON.

Amiens.

Nous avons, comme vous, subi l'âpre défaite ;
L'étranger a tenu nos murs sous sa merci.
Jadis, l'Anglais vainqueur lança ses cris de fête
Dans les campagnes de Crécy.

Nos anciens ont connu des deuils comme les vôtres ;
 Tantôt les Espagnols et tantôt les Anglais
 Abattant nos couleurs, en ont arboré d'autres
 Aux fenêtres de nos palais.

Quel que fût cependant le maître ou la bannière
 Le vieux pays picard, malgré le conquérant,
 Conservait dans le cœur une espérance altière,
 Comme aujourd'hui le Saint-Laurent.

Malgré les fers, malgré les maîtres, pas un homme
 N'adoptait le parler des vainqueurs orgueilleux
 Et l'on n'ouït jamais aux rives de la Somme
 Que le langage des aïeux.

Aussi, quand au grand ciel, l'étoile de la France
 Dissipa le brouillard longtemps amoncelé,
 A peine le beffroi sonnait la délivrance
 Que ce peuple, enfin consolé.

Se retrouvait déjà France, la France entière !
 Du jour au lendemain l'étranger s'en alla
 Sans laisser plus de trace en quittant la frontière
 Que s'il n'était point passé là !

LE NORD.

VI

De St-Sauveur à Ste-Adèle la route est pittoresque. On parle beaucoup de la Suisse dont les montagnes, les vallées, les glaciers enchantent les voyageurs et font rêver les amoureux. C'est grandiose, certes, et j'avoue que c'est le seul pays, avec Venise, que les illusions ne m'avaient pas fait entrevoir autrement que je l'ai vu à vingt-deux ans. Mais si nos montagnes du Nord étaient, comme celles de l'Helvétie, ornées de grands hôtels placés dans de beaux sites, près des lacs, où les voyageurs trouveraient avec le logis pour leurs familles, des appareils de pêche, des embarcations, des bains, des montures pour faire des ascensions sur les pics qui dominent la plaine, des guides pour visiter les grottes, dont quelques-unes sont féeriques, enfin ce qui, pendant un séjour à la campagne, répond aux exigences des citadins en santé et surtout des malades, je ne doute pas qu'une foule de personnes s'y rendraient en villégiature. Et ce séjour, je le dis sans médire, serait souvent préférable à celui des bords de la mer où bien des personnes faibles vont grelotter une partie de l'été, tandis qu'un air calme et serein conviendrait bien mieux à leurs faibles poumons ou à leurs bronches irrités. Ce que c'est que la confiance ! Il y a de bonnes âmes qui vont à la mer parceque leur médecin leur a dit que c'est salubre. Passe pour une première fois, elles en reviennent plus mal, mais elles y retournent tant qu'elles ne sont pas exténuées. Vous voyez des personnes dyspeptiques qui persistent à manger d'un mets auquel leur estomac est rebelle, parceque leur médecin, qui a vu ça dans un livre, leur a dit qu'il leur convenait. Qu'on me permette donc une grosse malice : le chien et le chat sont plus intelligents ; ils ne mangent plus de ce qui leur a fait mal une fois. Le bœuf qui se fait piquer par les moustiques s'approche de la fumée qui les éloigne ; le cheval fuit l'ombre pour rechercher l'endroit exposé au soleil, afin de se débarrasser des mouches qui le tracassent.

Quoiqu'il en soit il y a dans nos montagnes des séjours calmes où l'âme fatiguée peut respirer tranquillement loin des émanations fétides, où les poumons délicats peuvent se réconforter, où les constitutions débiles peuvent se tonifier, dans des bains d'air pur. Et, je n'en doute pas, la science fera découvrir des sources d'eaux minérales qui s'offrent depuis

longtemps à l'attention des valétudinaires. Et pourquoi le fer qui suinte des montagnes, et le soufre qui flotte sur nos mares d'eau n'auraient-ils pas été recueillis en dissolution par le suprême chimiste dans des réservoirs creusés au sein de son vaste laboratoire? Toutefois, tenez vous le pour dit, lecteurs et surtout lectrices que la nature ou l'art a rendu rachitiques, scrofuleux, goutteux, rhumatisants ou etc., vous trouverez dans les Laurentides, comme dans les Alpes, et mieux qu'à Orchard Beach ou Cacouna, l'air pur, l'eau limpide, les délasséments de la campagne, pourvu bien entendu, que vous n'y passiez pas partie de vos nuits à danser, jouer, boire ou manger. Contre ce régime, je vous en donne mon billet, aucun séjour ne tiendra... si ce n'est le séjour des morts où encore vous ne resterez qu'à condition de vous tenir tranquilles, enfin.

Pas nécessaire, jeunes garçons et jeunes filles, en allant là, de déposer à la porte vos sentiments, vos amours. Non, non. Car dans ces grandes forêts aux chevelures si abondantes, dans ces montagnes aux formes si gracieuses, sur ces lacs profonds à la sérénité si candide, le cœur s'ouvre mieux, on rêve mieux à celle qui est belle comme la nature, à celui qui est fier et loyal comme ces bois de la colline couronnée de chênes et d'érables. Oui, il y a là de quoi répondre aux aspirations d'âmes ardentes qui cherchent le beau et veulent se ressouvenir. Aussi entonnions nous quelquefois, mes compagnons et moi, lorsque nous étions au sommet de ces collines parfumées, ce vieux soupir Normand bien connu de nos pères :

“J'ai vu les champs de l'Italie
Et Venise et ses gondoliers.
J'ai vu les champs de l'Helvétie
Et ses châlets et ses glaciers.
En saluant chaque patrie,
Je me disais : aucun séjour
N'est si beau que ma Normandie,
C'est le pays qui m'a donné le jour.”

En voyant ces silencieux rochers abruptes que l'on aperçoit sur la route de Ste-Adèle et qui semblent attendre qu'on les fasse parler, je me suis demandé pourquoi on ne s'en servirait pas pour élever des monuments impérissables à la gloire de nos hommes éminents, de ceux qui ont travaillé au bonheur de leurs compatriotes et surtout de ces zélés apôtres de la colonisation ?

J'ai vu de ces pics qui se tiennent là debout, défiant les orages, et qui dans leur imposante majesté raconteraient merveilleusement les œuvres de nos bienfaiteurs. Ils nous rappelleraient ces grands orateurs Hurons ou Iroquois qui se levaient fièrement au milieu de

leur tribu pour chanter les faits d'armes des héros disparus. J'ai vu sur le flanc de ces grands fantômes cuirassés de granit, des blocs fièrement exposés et pouvant contenir en grosses lettres les noms bénis de nos Canadiens qui se sont sacrifiés pour l'avancement de la colonisation : les Morin, les Labelle, les Brassard, les Provost, et tant d'autres dont les noms resteront ensevelis si la reconnaissance publique ne les relève de l'oubli.

Cette route de St-Sauveur à Ste-Adèle, qui est à 18 milles de St-Jérôme, est très accidentée. Elle longe presque continuellement la rivière du Nord, qui reçoit quelques petits tributaires qu'on traverse sur de bons ponts municipaux. Plusieurs de ces cours d'eau font mouvoir des scieries. Nous avons admiré la force d'une turbine adaptée à plusieurs de ces moulins et qu'emploie un industriel de St-Jérôme,—Monsieur Honoré Matte,—pour utiliser les filets d'eau les plus insignifiants. Au moyen de cette turbine tout jet d'eau devient une puissance.

Ce monsieur Matte, il faut que j'en parle : ce n'est ni plus ni moins qu'un génie. Et quand je dis *génie*, qu'on le sache, j'entends appliquer à ce mot toute sa signification. Il est né en juin 1840, dans cette partie de St-Janvier qui était alors de St-Jérôme. Il a fait ses études à l'école des commissaires. A 14 ans il entra en apprentissage pour la carrosserie, qu'il abandonnait à 27 ans, pour se livrer à la mécanique qu'il affectionnait d'une manière particulière. Les moulins à farine qu'à fait renouveler M. Godfroï Laviolette à St-Jérôme furent le théâtre de ses premiers travaux. Il mettait en pratique pendant le jour ce qu'il apprenait en théorie pendant la nuit. Aussi M. Laviolette, qui s'y connaissait, se plut-il à l'employer dans les constructions nombreuses qu'il fit à St-Jérôme et qui ont puissamment contribué au développement de l'industrie dans cette localité. "Je réussissais bien dans la pratique, m'écrivait lui-même M. Matte, à tel point que je commençais à me croire un homme de l'art. Je pouvais calculer la quantité d'eau qui s'écoulait dans une rivière en un temps donné ; mais figurez-vous mon désappointement, quand après une année d'un rude travail des bras et de l'esprit, je compris que j'étais un grand ignorant, tant j'apercevais de loin et de près des choses que j'ignorais. Croiriez-vous que je regrette presque ces belles illusions que je n'aurai probablement plus?"

Quoiqu'il en soit Mr. Matte, qui a toujours eu pour défaut d'être trop modeste, est devenu indispensable pour le Nord. Il ne se construit plus une usine de quelque importance sans qu'il soit appelé à en faire les plans, à conduire les travaux. C'est lui qui a fait exécuter les plans de la manufacture de papier Rolland, dont la construction fait l'admiration des hommes de l'art, particulièrement de celui qui en a fait le dessin, lequel écrivait en 1885. "I certify that M. Matte superintended and performed the work of the Rolland Paper Mills at St-Jérôme, P. Q., after

plans and specification executed by myself, to my entire satisfaction, and I most cheerfully recommend him as a very competent man and a first class millwright." E. D. Jones.

Ce Mr. Jones, qui demeure à Pittsfield, Mass, est considéré comme ayant fait le tracé des deux plus beaux mécanismes de l'Amérique du Nord : un aux Etats-Unis et celui de l'usine à papier Rolland. M. Rolland a tellement confiance dans le génie de M. Matte qu'il lui a dernièrement confié les plans et l'exécution d'un nouveau jeu de machineries à être adaptées à sa grande usine.

Parmi les travaux nombreux que cet humble artisan a fait tout le monde admire le moulin Bisson à St-Jovite et le moulin du Nomingue. Ce sont deux petits chefs-d'œuvres de mécanique.

Qu'eût été cet homme s'il eut fait un cours d'étude qui lui eut permis d'équilibrer ses facultés et de donner à son esprit tout le développement dont il était susceptible? Sans doute la gymnastique qu'il lui a fallu faire pour parvenir seul à un tel degré de perfection, a puissamment contribué à son succès, mais les études classiques sont aussi une gymnastique qui lui aurait permis de consulter les anciens, d'apprendre des notions de physique, de mathématique, tandis qu'il lui a fallu pour ainsi dire les deviner.

J'ai parlé de cet homme modeste que tout le monde admire plus encore pour son humilité que pour son savoir. Mais je pourrais mentionner bien d'autres Canadiens qui, sans études, sans moyens, étonnent par la hardiesse de leur conception, et par l'habileté de leur exécution, et qui prouvent que notre population a des talents naturels extraordinaires. Les manufactures des Etats-Unis sont en grand nombre conduites par des Canadiens qui deviennent des contre-maîtres indispensables. En Canada, on a, dans toutes les branches d'industrie, des compatriotes sans éducation qui exécutent des ouvrages étonnants. Il n'y a qu'à voir agir nos Canadiens, les entendre parler, pour s'apercevoir qu'ils sont d'une nature supérieure. Il leur manque du capital, et disons-le, de l'encouragement de leurs compatriotes qui s'imaginent souvent qu'un ouvrage n'est bien fait que quand il l'est par un étranger. Pourtant la plupart du temps c'est un Canadien qui l'exécute en sous main.

Reprenons notre route vers Ste-Adèle. La rivière du Nord court à cet endroit à travers monts et vallées et offre à chaque instant des changements subits. Tantôt elle se cache sous d'épais feuillages qui retombent des gros sapins de la rive, tantôt elle se révèle souriante aux caresses du soleil ; quelquefois elle gronde en fouettant les rochers qui emprisonnent sa taille, quelquefois elle lèche en murmurant les granits qui l'encadrent. A ce point de son cours, c'est une jeune fille à son adolescence qui sourit à l'avenir et qui murmure quand des obstacles gênent ses allures. Un feuillage à son corsage dérobe en partie

sa taille onduleuse. Elle fait la moue et sourit tour à tour ; elle charme plus par ses grâces naïves que par ses attraits empruntés. Son air reflète les objets qui l'entourent et la pureté de son teint laisse voir la limpidité de son âme. Elle s'avance timidement sur le sol accidenté de la vie sans se douter même du rôle qu'elle doit jouer et de la mission qu'elle doit accomplir.

VII

Enfin nous arrivons à Ste-Adèle. C'est le soir, temps où les laboureurs reviennent des champs. On entend le bruit que font les pièces du collier et du harnais à chaque pas du cheval, que monte un paysan ou l'un de ses enfants. Il chante d'une voix tremblottante et nasillarde, un air du bon vieux temps où les ss et les tt ne font pas défaut. Je voudrais pouvoir noter l'air de quelques-unes de ces romances, pour les offrir au public et les rendre impérissables. Il y en a qui sont un bijou du genre. Ceux qui ont entendu les paysans italiens roucouler leurs chansons amoureuses aux fenêtres de leurs dulcinées, sont forcés d'y reconnaître un trait de ressemblance avec les nôtres.

Je ne puis pourtant pas résister au désir d'en copier une dont je vous chanterai l'air quand je vous rencontrerai, et que j'ai entendu fredonner par un gars qui s'appelait Louis probablement.

C'est Aselie Campeau
Ti reste par en haut.
Oh ! cé ann' ben bell' fille
Vous la connaissez t-il.

Par un dimanche au soir
P'ti Ouis s'en va la ouoir
Et en ouvrant la porte
Y d'mande comment ell' s'porte.

Bonsoir, mon Aselie'
C'est y vrai qu'tu maries
Avec le p'tit Charli
Et qu'tu laisses là p'ti Ouis ?

Non, non, mon cher ti Ouis,
C'est toutes des mentries,
Si jamais j'sus mariée
Ça s'ra ben avec toué.

Tirons le rideau.....

Autrefois le chemin qui conduisait au village de Ste-Adèle offrait une

montée d'un mille de long, depuis la ferme Morin jusqu'au sommet où est bâtie l'Eglise. C'était à échine hommes et bêtes. Aussi les honnêtes gens qui y grimpaient avec une charge, commençaient-ils au bas à s'approvisionner d'une bonne dose de patience qui se dépensait quelquefois avant d'atteindre le demi échelon de ce calvaire.

On a maintenant pour se rendre au village, deux routes dont l'une détourne la montagne à gauche, et l'autre suit la rivière, en passant par la ferme qu'avait établie M. A. N. Morin, et aujourd'hui la propriété de M. Lachaine, fils du regretté Dr. Lachaine, l'un de nos hommes de mérite qui, par goût et par calcul en grande partie, mais aussi pour servir les intérêts de la colonisation dans une grande mesure, se sont établis loin des grands centres, au milieu des colons. Ils contribuèrent puissamment à encourager les pionniers par leur présence, leur instruction et leurs sacrifices. Cette route a été parachevée en 1883 du onzième rang de Morin, depuis le moulin Marier jusqu'au pont Fâche. Les travaux ont consisté en minage et enlèvement des cailloux.

Cette ferme Lachaine d'environ sept cents arpents de terre, qu'orne une jolie maison de campagne, contient d'excellents moulins à farine et à scie.

Ce coin du canton Morin offre bien des souvenirs à tous les Canadiens de cœur. Ça été le centre des opérations colonisatrices du Canadien le plus dévoué et le plus sincèrement ami de ses compatriotes.

C'est en effet M. Morin qui est le fondateur de la paroisse de Ste-Adèle, du nom de sa digne épouse Dlle Adèle Raymond. Mais son œuvre se fit sentir bien loin dans le Nord, car son grand cœur ne pouvait distinguer aucune paroisse, aucun canton, et il fut une providence pour tous ceux qui venaient lui demander secours et conseils. Il aimait à venir se réfugier dans ces montagnes et il faisait ses délices de quitter pour cette sauvage retraite les grandes villes où ses occupations de ministre, de juge ou de codificateur le retenaient longtemps. C'était son bonheur de venir s'asseoir au milieu des colons de Ste-Adèle qui tout pauvres qu'ils étaient, l'approchaient avec confiance. Qu'il est touchant d'entendre raconter ses traits de générosité, aussi humble que gracieuse. Son honnêteté excessive lui faisait récompenser avec largesse le moindre service rendu. La misère des premiers colons lui faisait verser à pleines mains même ce qui lui était nécessaire.

Monsieur Morin, l'honorable A. N. Morin, fut un grand homme d'état, mais aussi un saint dont nous voudrions voir la vie écrite en détail pour servir de modèle à nos hommes publics. Nous ne pouvons ici que soulever un coin du voile qui recouvre la figure de cet homme de bien, de ce charitable citoyen, mais les parfums qui se dégagent des œuvres qui ornent son existence de dévouement, nous font savourer ce

qu'offrirait sa vie écrite dans un livre accessible à tous, comme elle l'est dans le cœur de ceux qui l'ont connu.

Un modeste monument a été érigé dans l'église de Ste-Adèle, à la mémoire de son bienfaiteur, mais ce n'est pas assez pour satisfaire la reconnaissance publique. Et nous avons intérêt à ce que nos enfants sachent ce que peut faire l'amour de son pays dans un cœur chrétien et catholique.

C'est dans cette maison qu'il avait fait bâtir, où il recevait les colons, et qui fut le théâtre de ses bienfaits les plus abondants, qu'il s'éteignit un soir, après une journée de grande charité, en grâce avec son Dieu dans le sein duquel il s'endormit paisiblement.

Ses cendres ne sont pas restées à Ste-Adèle. Son épouse, femme d'élite et de piété, ne pouvant supporter cette perte qu'à l'ombre des cloîtres, voulut qu'elles fussent transportées au monastère du Précieux Sang, à St-Hyacinthe, où elle-même est enfermée avec le souvenir de celui qu'elle a apprécié, et pour lequel elle croit devoir consacrer tout le reste de sa vie dans la douleur et les bonnes œuvres. Touchant spectacle de l'amour purifié par la religion et qui continue au delà de la tombe.

Pour moi d'autres pensées encore m'assiégeaient en passant près de cette maison de la ferme Morin, assise sur un monticule que baignent les rapides qui font mouvoir les moulins. C'est là que madame Lefebvre de Villemure, dans un âge encore tendre, s'est affaîsée en donnant le jour à un enfant. Son mari était alors agent de M. Morin ; l'avenir était souriant pour ce jeune couple au seuil de l'existence. Qui aurait dit, lorsque j'allais passer partie de mes vacances dans cette maison champêtre, embellie par mon imagination de quinze ans, que la mort était embusquée près de ce séjour si tranquille, attendant une heure déjà marquée. Je passai là en retournant la tête pour voir longtemps à travers mes larmes ce toit où cette jeune mère a échangé sa vie pour celle de son enfant, et je priai sur la route assombrie qui conduit au village. On ne peut donc faire un pas sans se heurter aux ossements des morts !!..... A peine éloigné de cette ferme où sont morts l'hon. M. Morin, Madame de Villemure, M. le Dr Lachaine et sa sainte femme, en détournant le sentier qui contourne la montagne, j'aperçois une jolie résidence que baigne une coquette petite rivière se jetant à travers les roues d'un moulin à scie, dans la rivière du Nord. C'est la Rivière aux Mulets avec les dépendances qu'avait fait construire le lieutenant colonel A. B. Lavallée, notaire et agent des terres de la couronne. Encore un qui s'était plu à embellir d'une manière vraiment féerique cette résidence terrestre. Tout se prête à faire de ce lieu un oasis des plus poétiques, et les montagnes qui l'entourent, et les caprices de la rivière qui fourmille de poissons, et la fertilité du sol et les plantations devenues charmantes. Cependant M.

Lavallée, autre citoyen dévoué, après avoir quitté St-Jérôme pour venir dans les montagnes seconder les efforts de M. Morin, et se sacrifier pour la grande cause de la colonisation, a, aussi lui, pris le chemin du cimetière. Il lui a été donné d'apprécier la reconnaissance des amis de ce monde auxquels il avait pendant vingt ans donné la plus généreuse des hospitalités. Après avoir déplacé l'agence qu'on lui enleva les amis politiques l'abreuvèrent de promesses pendant dix ans; sa propriété, une des plus belles du Nord, appartient aujourd'hui à M. Jean-Baptiste Bohémier marié à l'une des filles de M. le docteur Lachaine.

C'est bien le temps de dire avec le poète de Mâçon :

“ Revenez, revenez, O mes douces pensées.
Laissez le vent gémir et le flot murmurer,
Je veux rêver et non pleurer.”

Le village Ste-Adèle, est adossé à une montagne élevée sur le sommet de laquelle s'est creusé un lac dont les bords en pente longue et douce l'encadrent régulièrement. C'est sur ce penchant que l'église est bâtie, et le village, dont les maisons placées en amphithéâtre bordent de larges et belles rues toujours sèches, s'étend jusqu'aux rives du Lac Rond.

L'église, qui a remplacé une chapelle temporaire, est l'une des plus jolies du Nord et par son site et par son architecture. La flèche de son clocher qui domine les montagnes environnantes est svelte et bien proportionnée.

Le premier curé résident a été le Rév. M. Dequoy.

La paroisse de Ste-Adèle a été érigée canoniquement par décret du 18 juillet 1854.

Elle comprend 1o. les 9e, 10e et 11e rangs du canton d'Abercrombie; 2o. toute cette partie de la Côte St-Gabriel dans la continuation de la Seigneurie des Milles-Isles, à l'ouest de la rivière à Simon, qui n'est pas comprise dans la circonscription connue comme paroisse de St-Sauveur, la dite partie comprenant 9 lots; 3o. la partie comprenant les 1e, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e rangs du canton de Morin, qui se trouve dans le comté de Terrebonne, et les 10e et 11e rangs du dit canton de Morin, depuis le No. 1 jusqu'au No. 25, tous deux inclusivement; 4o. les 10 premiers lots des 11 rangs du canton de Wexford, dans le comté de Montcalm; cette partie du canton de Wexford ne fait partie du comté de Terrebonne que pour les fins municipales seulement. (24 V., c. 29, S. 26. Sanctionné le 18 mai 1861.)

Le surplus de la partie du canton de Morin qui se trouve dans le comté de Terrebonne et le canton de Beresford, continue d'être annexé à la municipalité de la paroisse de Ste-Adèle. (Id., S. 26, Sub., Sec. 3.)

Moins cette partie comprise dans Ste-Agathe.

La population de cette paroisse en 1880 était de 1663 habitants tous catholiques.

A cette époque il y avait 29,940 acres de terres occupées ; 11,952 acres de terres améliorées ; 8,400 acres sous culture ; 3,481 acres en pâturage et 71 acres en jardinage.

Il y avait alors 127 acres cultivés en blé du printemps qui ont rapporté 961 boisseaux. On y a recueilli cette année là 1,173 boisseaux d'orge, 33,712 boisseaux d'avoine et 36 boisseaux de seigle ; 2,262 boisseaux de pois et fèves ; 10,910 boisseaux de sarrasin et 520 boisseaux de maïs. Cent vingt-cinq acres étaient affectés à la culture des patates dont le rendement a été de 11,728 boisseaux ; il y a été alors recueilli 882 boisseaux de navets et 498 boisseaux d'autres racines ; 2,159 acres étaient consacrés au foin qui a produit 1,873 tonneaux. La graine de mil et de trèfle a produit 617 boisseaux.

En voyant l'aspect de cette paroisse où il y a un bon hôtel, plusieurs marchands, le notaire J. Filiatrault, le Dr. Grignon, des industriels pour répondre aux besoins de la population, les résidences des habitants, la propreté de leurs fermes, non seulement nous sommes persuadés qu'ils vivent à l'aise, mais qu'ils ont reçu l'impulsion de personnes qui leur ont donné du goût, et l'intelligence de la culture.

Il n'y a rien comme l'exemple pour exercer une influence sur les habitants. Nos paysans ne lisent pas ou lisent peu. Aujourd'hui pourtant tous fils ou filles de cultivateurs savent lire, mais ils n'aiment pas la lecture assez pour l'entendre ou la faire après des journées de fatigue ; et puis par une fausse économie ils ne veulent pas s'abonner à un journal d'agriculture. Pourtant aujourd'hui des revues sont à la portée de leurs bourses. A part les journaux spécialement consacrés à l'agriculture la plupart des publications quotidiennes ont une édition appropriée à leurs ressources. Pour un prix très modique ils pourraient acquérir des connaissances dont une seule leur rapporterait plus que le prix de leur abonnement. Mais ils ne veulent pas ou du moins la presque totalité d'entr'eux ne veut pas se soumettre à ce sacrifice.

Il y a d'ailleurs un préjugé parmi nos gens qui flatte singulièrement le manque d'énergie sous ce rapport, c'est que les livres n'apprennent rien à l'agriculteur et qu'il n'a besoin que de pratique. Ils pensent, où ils feignent de croire, qu'il y a bien plus d'avantage à tâtonner des années durant, ou à interroger son voisin pour apprendre à bien faire une chose que de consulter un livre qui est le fruit des expériences d'un grand nombre d'hommes de savoir. La précaution qu'ont la plupart des savants d'écrire pour ne pas être compris, il est vrai, a considérablement contribué à décourager de braves laboureurs qui n'ont pas les données suffisantes pour comprendre le langage scientifique. Mais il y a des journaux et des livres qui sont à la portée de tous, et les hommes

de profession devraient se faire un devoir de les indiquer à leur paroissiens.

Et puis il y a encore mieux à faire. C'est de prêcher d'exemple. Nos habitants croient à ce qu'ils voient. Il n'y a pas que nos canadiens qui imitent Saint-Thomas exigeant pour croire, de toucher aux plaies de son Maître. Il est raconté quelque part que Franklin, s'étant évertué inutilement à faire comprendre à ses compatriotes (des américains pourtant) que le plâtre avait un effet merveilleux sur les prairies artificielles, eut a fantaisie d'écrire au printemps sur une prairie en déclin et donnant sur le chemin passant : " Ceci est plâtré." Quand le foin commença à croître on distinguait parfaitement du chemin, et par la couleur plus foncée et par l'abondance de l'herbe, cette assertion qui était par elle-même une preuve de l'excellence du procédé.

Eh bien, nos habitants, soit par manque de temps, soit par fatigue, soit par répulsion ne lisent pas. Il faut faire comme Franklin : pratiquer au milieu d'eux, leur faire voir les résultats de telle ou telle culture, de tel ou tel procédé, de tel ou tel engrais. Et encore est-il qu'il faut leur pointer ces choses du doigt, car autrement ils ne les verront pas ou sembleront ne pas les voir. Voyez plutôt : tout le monde remarque bien dans une prairie, ou dans un champ de grains, des touffes plus fortes, plus foncées, plus élevées les unes que les autres ; et en examinant il est facile de constater qu'elles empruntent leur vigueur au voisinage d'une bouse, d'un peu de cendre, d'une carcasse, d'un os, de l'eau de savonnage, d'une corne, d'un sabot de cheval, etc. Et pourtant vous voyez à la porte des écuries se détériorer le fumier découvert, dont les gaz sont pompés par le soleil et dont le jus coule dans les fossés. Vous voyez fréquemment ou plutôt généralement se perdre les ossements, les déchets de cuisine, les eaux de vaisselle et de lavage, et les cendres de toute espèce. Il faut non seulement le dire à nos agriculteurs, mais leur faire comprendre que la terre engraisée produit deux, trois et quatre fois plus, et qu'une tonnerée de fumier ou de cendre qui coûte vingt-cinq centins, doit rapporter cinquante, soixante-quinze centins ou une piastre.

La paroisse de Ste-Adèle a eu cet avantage de posséder des espèces de fermes modèles. L'hon. Mr. Morin s'appliquait particulièrement à faire cultiver ses terres d'une manière intelligente. Feu Mr. le Dr. Lachaine et son fils, qui lui a succédé, ont tenu leurs fermes avec un soin qui en a fait de véritables écoles. Il y avait autrefois dans cette paroisse Mr. Adolphe Marier, qui s'appliquait à mettre en pratique des connaissances solides en agriculture. Mr. Lavallée tenait à utiliser de grandes connaissances en agriculture, en horticulture et en arboriculture. Il n'en faut pas plus pour donner à une paroisse de l'élan, et c'est ce qui a été fait, car dans leur manière de cultiver et dans la

tendue de leurs fermes, on voit que les habitants de Ste-Adèle ont mis à profit cet exemple. C'est toujours l'histoire d'un bon exemple donné, d'une bonne parole jetée. Tôt ou tard la bonne semence germe, donne du fruit et glorifie ceux qui l'ont ainsi propagée.

Un de ceux qui ont contribué à fonder Ste-Adèle est un homme d'un grand mérite. Encore un mort !!! Je veux parler de feu Mr. Auguste LaBrie, fils du Dr. LaBrie, de St-Eustache, auteur d'un petit traité sur le droit constitutionnel.

Mr. A. Labrie avait autrefois tenu un magasin à St-Jérôme. Un grand esprit d'entreprise l'avait poussé dans un commerce que les événements n'ont pas favorisé. Il s'est alors courageusement lancé dans le Nord et là, avec une activité brûlante, il a établi à Ste-Adèle un comptoir et une *parlasserie*. Il a lutté contre la mauvaise fortune, il a de nouveau succombé, mais en laissant derrière lui l'exemple d'un citoyen dévoué, d'un grand ami de son pays et d'un sincère chrétien. Il a légué à ses enfants l'héritage d'un nom estimé et d'un courage admirable dans les revers. Et ce n'est pas peu.

Cette race d'hommes se perd malheureusement. Les caractères fortement trempés sont rares. Le bien-être dont nous jouissons nous amollit, il n'y a pas à le nier. Surtout dans les villes où l'on ne voit plus clair avec une chandelle et même avec une lampe, où l'on fait bourrer son banc à l'église, on se décourage devant le moindre obstacle et l'on fléchit devant les grandes entreprises qui présentent des difficultés. Que sont les courages d'aujourd'hui comparés avec ceux de nos pères ! Que de choses n'avons nous pas abandonnées faute d'énergie pour les conserver ! Depuis la politesse jusqu'aux pratiques religieuses, tout ce qui demande des sacrifices s'est envolé pour faire place à l'égoïsme et au scepticisme. On en est certes bien puni pourtant : les constitutions sont affaiblies, les santés délâbrées, et la moindre maladie nous culbute. Notre égoïsme, qui étouffe l'esprit de sacrifice et de charité, nous prépare cette ère arrivée dans notre mère-patrie et que décrivait ainsi un écrivain énergique :

“Voilà qu'après avoir essayé de tarir la source de ces dévouements sublimes qui s'envolaient comme des aigles ou des colombes à travers la barbarie, et portaient sous d'autres soleils les gloires du Christ, mariées aux gloires de la France, ils cherchent, dans les lointains des océans quelques vastes dépotoirs pour enterrer les vices et les flétrissures de la France divorcée avec le Christ.”

Oui, on en arrivera là, car quiconque ne sait souffrir ne peut marcher avec le Crucifié et sans lui nulle œuvre n'est solide. Sans celui qui a dit : “Aimez-vous les uns les autres,” il n'y a plus de lien social sérieux, plus de société possible.

Le canton Morin qui se trouvait ci-devant dans l'agence de Mr. A.

B. Lavallée est aujourd'hui dans celle de Mr. C. J. Marchand, dont la résidence est à Ste-Agathe des Monts.

En 1880 il y avait encore 8,281 acres de terres arpentées et en vente.

Le sol du canton Morin est généralement bon, mais en grande partie rocheux et montagneux. Nous avons vu ce que disent les savants de l'état géologique du canton Morin où se trouve Ste-Adèle. Aux yeux du vulgaire plusieurs des rochers qui contiennent des veines de différentes couleurs semblent contenir des minéraux précieux. La rouille coule dans plusieurs fossés et rougit le lit des petits ruisseaux, des feuillettes de mica se voient en grand nombre et des métaux qui ressemblent à de l'argent luisent au soleil. Un jour viendra où ceux qui y auront passé regretteront de n'avoir pu découvrir les richesses que ces croûtes bouleversées contiennent.

A propos de métaux laissez moi vous raconter une histoire vraie. Il y a quelque quinze ans, un habitant vint au village St-Jérôme annoncer qu'il trouvait sur sa terre des grains jaunes qui ressemblaient à de l'or. Il avait l'air si naïf que les fûtés de l'endroit croyaient avoir affaire à un dindon qu'il convenait de plumer. De fait il faisait l'âne pour avoir de l'avoine. C'était de voir comme chacun le tirait pour se faire raconter à l'écart les merveilles qui se passaient sur cette propriété enchantée. Chacun lui faisait des propositions, mais tout bas. Malgré qu'il eut l'air de ne pas apprécier ces grains d'or à leur juste valeur, il était assez rusé pour faire semblant d'acquiescer cette connaissance par l'envie que manifestaient les capitalistes d'acheter sa terre. Pour enlever la pièce il fallut former une société. Dans ce temps on ne connaissait pas les syndicats. Il fallait voir les participants chuchoter dans tous les coins, courir à la ville, faire analyser les grains d'or, et revenir à bride abattue se concerter pour acquiescer cette californie en germe. On ne dormait plus en certains quartiers, si l'on fermait l'œil c'était pour voir en rêve les millions sortir de la mine convoitée. On se défiait des amis et on se défiait l'un de l'autre. L'un des sociétaires était un ancien mineur de la Californie qui assurait aux autres que c'était de l'or tout pur ; l'autre avait été en cachette trouver un chimiste qui lui avait donné de grandes espérances et qui n'avait qu'un doute, c'était que l'or fût trop pur pour être à l'état naturel. Vous pouvez voir d'ici quels projets ces messieurs faisaient. Ils achetèrent donc ce pactole pour un prix qui laissait encore croire à la naïveté du vendeur, et ils se mirent en frais de ramasser la fortune qui passait si souriante en leur tendant les bras. Quand un beau matin on découvrit que ce coquin de vendeur avait fait répandre des grains d'or dans le sable d'un petit ruisseau par l'un de ses frères arrivant de Californie. Heureusement pour ce bandit, car c'en est un, il eut affaire à des hommes d'esprit, qui rirent bien de leur aventure et qui le laissèrent tranquille en retenant

les paiements qu'ils s'étaient engagés à bien faire, car ce n'était ni plus ni moins qu'une obtention frauduleuse de valeur qui aurait pu envoyer mon prétendu âne dans les pâturages du pénitencier pour plusieurs années. Il faut avouer qu'un grand nombre s'y seraient laissés prendre, et s'il n'y en eut pas plus à St-Jérôme, c'est qu'il n'y en avait pas plus qui avaient alors des capitaux en disponibilité. Oh déboires de la fortune ! C'est bien le temps d'appliquer la fable : "Le Savatier et le Financier :"

.....
 Du moment qu'il gagna ce qui cause nos peines,
 Le sommeil quitta son logis ;
 Il eut pour hôtes les soucis,
 Les soupçons, les alarmes vaines.
 Tout le jour il avait l'œil au guet ; et la nuit,
 Si quelque chat faisait du bruit,
 Le chat prenait l'argent.....

Ce n'est pas la seule fois que St-Jérôme ait été en émoi à propos de mines. La mine Larouche a failli, il y a bien des années, conduire son propriétaire d'alors dans une maison de santé, et il avait raison d'entretenir de grandes espérances, car les minéraux qui sortaient de cette mine avaient une apparence telle que plusieurs années après on y a fait des travaux considérables discontinués faute de ressources. Des géologues sérieux ont donné de ces gisements un rapport favorable comme présentant un caractère de mine d'argent et d'or. De fait ce minerai avait un air de famille bien prononcé avec les précieux métaux.

Ces années dernières encore une mine de fer donna la fièvre à plusieurs hommes entreprenants qui commencèrent des travaux tout près du village. Tout le monde parlait de la mine de fer de St-Jérôme. Et certes, il y avait de quoi, car une mine de fer serait encore plus avantageuse qu'une mine d'argent par l'usage énorme que l'on fait de ce métal. Bref, c'est encore à exploiter. En attendant les gens feraient bien de se livrer à l'agriculture : c'est une source qui ne fait tourner la tête à personne, mais qui donne du pain à celui qui s'y livre avec bien moins d'inconvénients, dont un des plus sérieux est de créer des fortunes subites, d'emmener une agglomération de population soumise aux fluctuations du marché. Mais revenons à Ste-Adèle.

En traversant les rangs de cette paroisse on remarque dans quelques localités de véritables crétins, tels que j'en ai vu dans la vallée de Chamouny, en Suisse. Un des caractères distinctifs de cette infirmité est le goître ou la grosse gorge, comme on dit vulgairement. Quelle est la cause de cette infortune ? Des médecins supposent (la supposition est la plus fréquente des méthodes) que ce désordre est dû à la

mauvaise qualité de l'eau. Quoiqu'il en soit, je vois dans les "Petites Lectures" publiées par la société de St-Vincent de Paul, à Paris, un petit article qui peut rendre service à la science et je le reproduis. Cela n'empêchera pas nos médecins de continuer à se servir de l'ellébore blanc, de la lambourde, du varec vésiculeux ou du zostère :—

"Tout le monde connaît la pénible infirmité, nommée goître, il a été constaté par plusieurs expériences qu'elle disparaît par le changement du climat.

"Une famille habitant le Chili et affectée de cette infirmité qui y fait de grands ravages, quitta ce pays sur l'avis des médecins, et s'embarqua pour la France; la traversée dura 110 jours. Chemin faisant, les malades ne tardèrent pas à s'apercevoir que leurs tumeurs s'amoin-drissaient; elles avaient diminué de plus de moitié à l'arrivée du navire à Cherbourg. Quelques mois passés sur le continent suffirent pour la complète guérison, et depuis le mal n'a pas reparu.

"Le goître et le crétinisme règnent, on le sait, d'une manière terrible dans le Valais; en 1852, des habitants de cette contrée de la Suisse émigrèrent en Algérie pour y demander des terres à cultiver. Parmi eux il y avait un nombre si considérable de goitreux, que l'autorité crut devoir leur assigner un cercle particulier pour leur habitation, un an après leur établissement, le volume des tumeurs avait diminué; en 1856 il n'y avait plus un seul malade. Voilà des faits aussi curieux que certains et qui peuvent fournir à la médecine un traitement facile pour une maladie redoutable qui traîne avec elle le rachitisme, le créolisme, tout le hideux cortège des dégénérescences; on pense même qu'il ne serait pas nécessaire d'aller chercher bien loin la guérison, et qu'il suffirait souvent de changer de localité."

Médecine indiquée, mettons nous en route pour Ste-Agathe. Pour s'y diriger on s'enfonçe dans une gorge profonde que semble avoir creusée la rivière du nord; le chemin principal s'en éloigne à tort dans le Canton Morin pour s'en approcher ensuite dans le township de Beresford où est situé le village de Ste-Agathe. J'ai dit à tort, car en suivant la rivière, comme le fait la ligne tracée du chemin de fer, on exempterait des côtes parmi lesquelles il en est de formidables. L'une d'elle est remarquable et a été longtemps la terreur des colons. Elle s'appelle la "Montagne du Sauvage," parce qu'un sauvage Iroquois du nom de Commandeur s'y était établi il y a bien des années. Il avait bien choisi son site, le matin, car du haut de ce mont on toise dix lieues à la ronde, et la vue donne sur la rivière du Nord à l'endroit où elle se divise en plusieurs branches. C'était alors un lieu de délices pour les castors, les canards, les rats musqués, etc., la plaine d'alluvion autour des lacs que forme la rivière à cet endroit est d'une fertilité remarquable.

Cette "Montagne du sauvage" nous offre du côté du sud une montée de quelque vingt arpents rocailleuse, et tout à fait impraticable à des charges tant soit peu pesantes. L'honorable M. Beaubien, qui s'est préoccupé tout pendant son voyage de la possibilité de faire arriver un chemin de fer jusqu'au fin Nord, a constaté qu'il est facile de contourner cette effroyable montagne. Et la preuve, c'est qu'après l'avoir montée il faut la descendre. De fait du côté du Nord où elle plonge à pic dans cette plaine qu'arrose la Rivière, elle forme un vrai casse cou où le vertige prend. Cette "Montagne du sauvage" est vraiment un obstacle à la colonisation, et je suis sûr que plusieurs colons se sont découragés en la gravissant. Ecoutez, c'est sérieux, aussi, quand on voit les chevaux avec la moindre charge, s'arrêter à toutes les perches et quelquefois refuser d'avancer. Souvent le pauvre colon, qui amène quelques cents livres de provisions, est obligé d'en décharger une partie pour revenir la reprendre après avoir conduit l'autre au sommet. Il faut avoir une dose de courage plus qu'ordinaire, pour ne pas se désespérer. Cette muraille a beaucoup intrigué mon compagnon, Mr. Beaubien, et longtemps après il répétait qu'il fallait à tout prix trouver les moyens de dévier de cette voie. Aussi l'un de ses premiers soins a été de recommander au gouvernement de chercher un autre passage dans la gorge où coule la rivière. Je suis en lieu de croire que ses observations ont été prises en bonne part, car Mr. Bureau, employé du gouvernement, y a exploré le site et il a secondé les vues de Mr. Beaubien sur le changement du tracé.

En gravissant ces montagnes je me suis reporté en Italie où toutes les villes sont perchées sur des élévations qui leur permettaient de se défendre contre les villes voisines, toujours en guerre entre elles dans l'antiquité. Je me suis rappelé ces marches que l'on faisait le sac au dos, la giberne aux reins, la carabine sur l'épaule, le bidon au côté, sur ces routes chaudes des Etats Romains, et que le soir après 8 ou 10 lieues de marche, il nous fallait gravir l'une de ces montagnes pour aller caserner dans les couvents des moines de la localité ou le château fort de la garnison. Et je me faisais une réflexion : tous ces points de nos montagnes que la nature a élevés au-dessus de fossés profonds, sont de vraies fortifications que la nature a pris soin d'ériger. Cette chaîne des Laurentides, qui s'étend du golfe au lac Supérieur, offre des points stratégiques que l'art militaire pourrait utiliser à peu de frais. On fait de grandes dépenses pour former une milice. C'est un joli jeu et chacun sait combien notre milice est effective. Moi j'ai rêvé des colonies militaires. Et mon système est bien simple : vous, gouvernement, vous ouvrez un bureau de recrutement pour engager cent, cinq cents, mille jeunes gens, que vous retenez pour trois, quatre ou cinq ans, et vous les envoyez à une ferme que vous vous êtes réservée

dans un canton où s'élèvent des points naturels de stratégie. Là, vous avez un professeur expérimenté d'agriculture et un commandant de place avec le personnel d'officiers convenables, surtout un officier instructeur. Ces jeunes gens loin des villes, et par conséquent des dangers qui s'y rencontrent, seront occupés pendant certaines heures, à apprendre le métier des armes et, pendant certaines autres, l'agriculture. Ils construiront, avec le temps, des forts, des redoutes, qui rendront formidables ces travaux faits de longue main, en temps de paix, en vue de la guerre. *Si vis pacem, para bellum.* Pour le prix que vous dépensez pour jouer au soldat, vous formerez des générations de jeunes gens agronomes et militaires, et vous rendrez le pays redoutable aux ennemis du dehors, contre lesquels il peut être appelé un jour à résister, surtout quand il sera émancipé ; chose qui doit nécessairement arriver un jour ou l'autre, puisque les peuples, pas plus que les individus, ne sont destinés à vivre continuellement en tutelle ; et les progrès de notre pays, la sagesse de sa conduite, l'intelligence de ses affaires nous font présumer que bientôt il demandera poliment à sa tutrice de lui abandonner l'exercice de ses droits ; et quand l'heure de l'indépendance sonnera nous aurons avec ce système de colonies militaires une foule de jeunes citoyens, bons agriculteurs, apportant aux travaux des champs cet amour de la discipline, cet esprit d'ordre qu'acquiert le soldat, et qui au premier signal accoureront se ranger sous les drapeaux, soit comme soldats, soit comme officiers. On pourrait, outre l'équipement, la nourriture, le logement et la solde militaire, accorder aux élèves tant par heures passées aux travaux de la ferme, salaire qui leur serait payé à la fin de leur temps, et un octroi d'une certaine quantité d'acres de terres par chaque année d'engagement. Et voilà tout.

Ce système bien dirigé donnerait au pays une armée, et de fait toute la population serait en quelques années composée de défenseurs de la patrie et de bons agriculteurs ; tout cela à assez bon marché, puisque s'ils sont bien conduits ils devront faire rapporter à la ferme plus que le nécessaire à leur entretien ; ils doteront le pays de fortifications, et cela sans compromettre leur avenir, puisque, après quelques années, ils seront et soldats et cultivateurs, ayant quelques économies en argent et en terrains, qui leur assureront une existence d'autant plus certaine qu'ils auront acquis des habitudes d'ordre et de discipline. Je sais bien que cette organisation n'est pas facile, mais elle est possible, et le résultat serait si avantageux qu'il vaut bien la peine qu'on s'en occupe. Et après tout, la seule difficulté est de trouver une bonne tête. Pas nécessaire de commencer immédiatement en grand, on peut d'abord former un bataillon, puis un régiment.

Ce que l'on fait à St-Jean pour former les cadets n'est pas plus aisé que cela, et pourtant tout le monde s'accorde à dire qu'on y réussit

admirablement. Non seulement les hautes autorités militaires en sont contentes, mais les citoyens de St-Jean sont édifiés de voir la discipline de cette troupe de jeunes cadets. Ce qu'opère là le colonel d'Orsonens, par une stricte mais juste discipline, peut se faire peut-être plus facilement sur une ferme. Surtout si l'on avait un instructeur comme notre populaire colonel Labranche.

Quoiqu'il en soit je jette cette idée que j'ai émise il y a vingt ans, à mon retour du service militaire en Italie, et elle sera probablement encore vingt ans sans germer.....Ah ! si j'étais donc ministre de la milice ! Pourtant ce ne sont pas les ressources qui ont manqué. Depuis dix ans le Parlement a voté pour la milice près de dix millions de piastres. Qu'en est-il résulté ? Chacun sait ça.

Nos militaires ne seraient pas pour cela millionnaires, mais ils pourraient chanter :

Dans le service de l'Autriche
 Le militaire n'est pas bien riche,
 Chacun sait ça ;
 Mais quand la paye est trop légère
 On s'en contente, c'est la guerre
 Qui la paiera.
 Vive le vin, l'amour et le tabac !
 Voilà, voilà le refrain du bivouac. } (bis.)

Quant à moi je continue ma route et j'arrive à Ste-Agathe-des-Monts.

(A continuer.)

SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

GUERRE DE 1686 à 1690.

De 1686 à 1690, il est souvent parlé, dans les récits du temps, des Abénakis du Maine et du Nouveau-Brunswick, qui secondaient les Français dans la lutte armée contre les colonies anglaises ; ceux de Sillery, de la Chaudière et des Trois-Rivières (Bécancour compris, je pense) sont aussi mentionnés, mais on ne trouve presque rien sur ceux de Saint-François, lesquels, évidemment, étaient encore peu nombreux.

Les Iroquois, aidés des Anglais, reprirent les armes, en 1686, et attaquèrent les Sauvages alliés des Français. L'année suivante leurs bandes inquiétèrent Chambly. " Ce fort fut investi tout à coup par les Agniers et les Mahingans, et ne dut son salut qu'à la promptitude avec laquelle les habitants de la campagne accoururent à son secours."

(1) Ces bandes se glissèrent ensuite vers Montréal et la contrée environnante. Je n'ai trouvé nulle part de trace d'une attaque contre Saint-François à cette époque, sauf le passage d'un mémoire (voir plus loin) où François Hertel raconte un fait qui semble, d'après son propre texte, se rapporter aux années 1685-1689, durant lesquelles M. de Denonville était gouverneur général.

" Les Mahiganiaks, ou " Loups ", résidaient sur l'île Monhigin, près des côtes du Maine, et sur la rivière Thames, Connecticut, dit M. Maurault. On en voyait aussi quelques familles sur le littoral de la mer entre les rivières Penobscot et Kénébec. Ils furent appelés " Mohicans " par les Anglais... On les considérait comme des larrons parcequ'ils pillaient et faisaient sans cesse des ravages sur les terres de leurs frères."

Les Sokokis étant mentionnés parfois dans l'histoire comme un peuple ou allié ou de même race que les Loups, écoutons ce qu'en dit l'auteur que je viens de citer : " Les Sok8akiaks, ceux de la terre du midi ", ainsi appelés parcequ'ils étaient du côté du midi par rapport aux Canibas. Ils résidaient dans la partie sud-ouest du Maine et dans le New-Hampshire. Les Français les appelèrent Sokquois, et plus tard Sokokis. " (2)

(1) Garneau : *Histoire du Canada*, I. 286.

(2) Maurault : *Histoire des Abénakis*, 2. 3. 5.

M. le juge Gill m'écrit : " Les Mahingans parlaient la même langue que les Abénakis, à peu de variantes près. Le Père Aubéry indique parfois ces différences dans son dictionnaire abénakis-latin, conservé manuscrit à la mission de Pierreville. Voici ce que j'y trouve, au mot "Mahigan."—*Lupus, Item vicus sylvicolar, qui uanbanakææ lingua simili loquuntur vocanturque, Amahiganiak.*" Et dans son dictionnaire français-abénaquis, au mot "Loup"—" Le mot Mahingan, loup, est de l'algonquin ; le mot propre en abénakis est Maütsem." (1)

Un écrivain, dont le nom n'est pas connu, racontait en 1688, les événements du jour, et disait : " Les Abénakis, ayant fait un parti, ont tué sept hommes des ennemis, tant Loups qu'Iroquois, sur la rivière Chambly, et de là étant allé dans les premières habitations anglaises, en ont rapporté sept ou huit chevelures blondes." (2) Ces Abénakis pouvaient être de Saint-François vu le voisinage de ce lieu et de la rivière Chambly, mais on peut les supposer appartenant aussi au groupe des Trois-Rivières.

M. de Belmont, prêtre du séminaire de Montréal, écrit, dans sa petite Histoire du Canada, à la date du 5 juillet 1688 : " Les Abénaquis que nous avons, après avoir fait bien des dettes aux Trois-Rivières, vont s'établir près d'Orange (Albany) et reviennent brûler un Français. Le 6 et le 9, brûlent Sorel, Saint-Louis (Chambly) et Boucherville." N'a-t-il pas confondu les Abénakis avec ceux qui parlaient leur langue : les Loups? M. Maurault remarque que ces derniers furent toujours amis des Anglais.

En 1689, M. de Denonville fit des démarches pour attirer les Abénakis du Maine, au poste de Sillery et les armer en guerre contre les Anglais. Il avait l'espérance de pouvoir en enrôler six cents de cette manière. (3)

Il s'en fallait de beaucoup que tous les Abénakis fussent alors réfugiés au Canada. Jusque vers 1710 ils persistent à demeurer en bon nombre dans leur pays. Ce n'est que par petites bandes qu'on les voit se fixer parmi nous durant la période qui va de 1679 à 1711 ou 1712.

Dans le mémoire où il raconte ses exploits militaires, François Hertel s'exprime ainsi, parlant de lui-même à la troisième personne : " M. Denonville l'a honoré de commandements... Il secourut, entre autres, fort à propos, le fort de Saint-François assiégé, s'y étant jetté, lui

(1) M. le juge Gill vient de publier en brochure une étude intitulée *Les vieux manuscrits Abénakis*.

(2) Documents publiés à Québec, en 1883, tome I, 444.

(3) Documents publiés à Québec, en 1883, tome I, 468.

sixième dont étaient deux de ses enfants, ce qui obligea les ennemis à abandonner le siège, ignorant le nombre des secours."

Cet événement dut avoir lieu au commencement de novembre 1689, car M. l'abbé Tanguay a relevé, au registre de la paroisse, un acte qu'il résume en ces termes : " 1689. 6 novembre.—Sépulture de Jacques Julien, âgé de 45 ans, tué par les Iroquois, qui brûlèrent aussi l'église." Il ajoute : " Le nommé Lebasseur subit le même sort." (1)

François Hertel, sieur de Lafrenière, était le frère de madame Crevier de Saint-François. C'est le même dont il a été fait mention en 1661 dans cette étude. Né aux Trois-Rivières (1642) il s'était marié (1664) avec mademoiselle Marguerite de Thauvenet, protégée de madame de la Peltrie, fondatrice des Ursulines de Québec. La sœur de madame Hertel, épouse du capitaine Jacques de Chambly, mourut sans enfant. M. de Chambly ayant été tué dans les guerres d'Italie, son fief de Chambly passa à François Hertel, qui en adopta le nom et abandonna le surnom de Lafrenière pour prendre celui de sieur de Chambly. Il s'est fait appeler aussi M. de Rouville. Tous ces noms et sobriquets demandent un examen spécial. Je le ferai un jour, si Dieu me prête vie.

Le comte de Frontenac, qui venait de reprendre la direction de la Nouvelle-France, autorisa, au commencement de l'hiver de 1689-90, la formation de trois partis de guerre destinés à faire campagne dans les colonies anglaises. Montréal, Trois-Rivières, Québec, devaient fournir chacun leur contingent. Le pays se trouvait alors divisé en trois gouvernements et lorsque l'appel aux armes retentissait, trois groupes de miliciens se montraient sur les champs de bataille. Celui de la ville des Trois-Rivières comptait presque toujours au premier rang. Hertel devait ajouter à cette belle tradition l'éclat de ses services. Il est, avec La Vérendrye, le plus illustre des Trifluviens.

Deux de ses enfants l'avaient suivi à la guerre, en 1684 : l'aîné Zacharie-François qui était âgé de 18 ans, et Jacques, enfant de 16 ans, mais chez qui la valeur n'attendait pas le nombre des années.

Sur l'ordre de M. de Frontenac, Hertel partit des Trois-Rivières, le 28 janvier (2) 1690, avec ses trois fils les plus âgés : Zacharie-François, sieur de Lafrenière, 24 ans, Jacques sieur de Cournoyer, 23 ans, Jean-Baptiste, sieur de Rouville, 21 ans. Son neveu Louis, fils de Jean Crevier, seigneur de Saint-François, se joignit à lui ; de même Nicolas

(1) Tanguay : *A Travers les Registres*, page 69.

(2) Cette date est fournie par Charles de Monseignat, secrétaire du comte de Frontenac, dans une lettre du mois de novembre 1690. (Documents publiés à Québec. I. 496.)

Gatineau. (1) Le parti était composé de vingt-cinq Canadiens et autant de Sauvages. (2) Charlevoix, parlant de cette expédition, fait l'éloge du chef. "Ils avaient à leur tête, dit-il, un des officiers de la colonie à qui on pouvait le plus aisément confier l'exécution d'une entreprise de la nature de celle-ci ; c'est le témoignage que le comte de Frontenac lui rend dans une lettre qu'il écrivit alors à M. de Seignelay. Cet officier était le sieur Hertel, dont j'ai rapporté plus haut la captivité (1661) et les vertus." Voici comment il s'exprime au sujet de la marche de cette troupe : "Hertel tira droit au sud dans les terres, laissant le lac Champlain à sa gauche, rabatit ensuite à l'Est, et après une longue et rude marche il arriva le vingt-septième de mars, près d'une bourgade anglaise appelée Sementels." (3) Ce tracé me paraît très incorrect. Le projet de Frontenac était de faire attaquer les villages anglais par une colonne volante partie de Montréal et qui s'en irait vers l'Etat de New-York—c'est ce qu'elle fit. Les deux autres troupes, des Trois-Rivières et de Québec, devaient frapper coup dans le New-Hampshire et le Mainé—c'est encore ce qui eut lieu. Pourquoi donc Hertel serait-il sorti du gouvernement des Trois-Rivières pour traverser tout celui de Montréal, contourner le lac Champlain et se diriger ensuite vers l'Atlantique, en coupant deux fois, sans raison la ligne de marche suivie par d'Ailleboust et les frères LeMoyné qui commandaient les corps des miliciens de Montréal dirigés contre New-York? Ni Monseignat, ni Gédéon de Catalogne, ni La Potherie (4) ne nous indiquent la route parcourue par les Trifluviens. Je préfère la version de M. l'abbé Maurault : "Hertel remonta la rivière Saint-François jusqu'au lac Memphrémagog, se rendit à la rivière Connecticut, puis se dirigeant vers l'Est, arriva le 27 mars à Salmon-Falls, sur la rivière Piscataqua. (5)

Monseignat écrit "Salmonfalls," La Potherie "Semenfals," Charlevoix, "Sementels," M. Maurault dit : "Cette place se nommait autrefois Sementels, du mot abénakis *senimenal*, grains de pierre,—

(1) Agé de 25 ans, fils de Nicolas Gatineau et de Marie Crevier. Monseignat dit qu'il était neveu de Hertel, mais il n'était que le fils de sa belle-sœur.

(2) Ce sont les chiffres de Hertel lui-même. Monseignat dit : "vingt-quatre Français, vingt Sauvages Sokakis et cinq Algonquins, ce qui faisait en tout cinquante-deux hommes." Bacqueville de la Potherie, publiant la lettre du Monseignat, dit : "Vingt-quatre Sokakis et cinq Algonquins, et ils partirent des Trois-Rivières cinquante-deux hommes." Charlevoix adopte les chiffres de Monseignat et il ajoute que les cinq Algonquins furent amenés à Hertel par le sieur Maugras.

(3) *Histoire de la Nouvelle-France*, II. 50.

(4) Hertel, Monseignat et Catalogne, parlent pour ainsi dire *de visu*. La Potherie et Charlevoix sont arrivés en Canada une douzaine d'années après ces événements.

(5) *Histoire des Abénakis*, page 200.

parcequ'il y avait une grande quantité de gravois." Quant au nom de la rivière Piscataqua, il dit que le mot *peskata* signifie ténébreux. D'après M. Ferland, Salmon-Falls se nomme Berwick de nos jours et est situé à peu de distance de Portsmouth dans le New-Hampshire. (1)

Observons ici que, pour se rendre à la mer, en suivant la ligne la plus courte, il faut partir, non pas de Montréal, non pas de Québec, mais des Trois-Rivières. Portland, dans le Maine, et Portsmouth, dans le New-Hampshire, seraient les débouchés naturels du district des Trois-Rivières du côté de l'océan, si les deux pays se rangeaient sous un seul drapeau.

Hertel avait fait reconnaître la place qu'il voulait emporter. Il fit trois détachements (2) : le premier de onze (3) hommes, pour attaquer un petit fort de pieux à quatre bastions ; le second de quinze hommes qui devaient prendre une grande maison fortifiée (4) et le chef en personne avec le reste de ses forces (vingt-six hommes) devait donner contre un autre fort où il y avait une pièce de canon. Le 28, avant l'aurore (5) il tomba avec impétuosité sur ce village. "Le tout fut exécuté avec une conduite et une bravoure qui donnèrent de l'étonnement aux Anglais, raconte Charlevoix : ils firent d'abord assez bonne contenance, mais ils ne soutinrent pas le premier feu des assaillants. Les plus braves furent taillés en pièces, et les autres, au nombre de cinquante-quatre, furent prisonniers de guerre." Monseignat écrit : "Ces trois postes (6) furent emportés sans trop grande résistance ; ceux qui se défendaient furent tués et l'on fit prisonniers les autres au nombre de cinquante-quatre." M. Ferland dit : "trente des plus braves défenseurs furent tués." M. Maurault dit : "Les habitants firent une vigoureuse résistance, mais les Abénakis se battirent avec tant de courage et de vigueur qu'ils les forcèrent de prendre la fuite. Quarante-trois Anglais furent tués et cinquante-quatre faits prisonniers." Hertel prétend qu'il "tua une cinquantaine de personnes et fit soixante prisonniers... et brula vingt-deux maisons." Monseignat dit : "Il y eut vingt-sept maisons de brûlées et deux mille pièces de bétail périrent dans les étables. Un Français eut la cuisse cassée dans cette attaque et mourut le lendemain." La Potherie mentionne : "sept maisons dans les quelles deux mille bêtes à cornes périrent." Charlevoix explique que le feu avait été mis aux étables.

(1) *Cours d'Histoire du Canada*, II, 201.

(2) Lettre de Monseignat.

(3) La Potherie met douze personnes.

(4) Hertel dit que c'était un fort terrassé.

(5) Maurault, *Histoire des Abénakis*, page 200.

(6) La Potherie met "trois Portes."

Monseignat continue : “ Il (1) ne resta guère, après son coup fait, sur les lieux, n'étant éloigné de... (2) ville anglaise, que de six lieues dont il pouvait sortir bien du monde pour le charger dans sa retraite, et, effectivement, vers le soir, deux Sauvages lui rapportèrent qu'un gros de deux cents hommes venaient l'attaquer.” Hertel raconte qu'il “ fut poursuivi par deux cent quarante hommes.” La Potherie affirme que ces Anglais “ lui coupèrent le chemin, mais il les arrêta heureusement au passage d'un petit pont fort étroit, où il en jeta par terre, en blessa dix et mit le reste en fuite.” Charlevoix ajoute que Hertel s'était attendu à cette poursuite et qu'il “ avait pris ses mesures pour rompre celles de l'ennemi. Il se mit en bataille sur le bord d'une rivière, sur laquelle il y avait un pont fort étroit. Il avait fait occuper la tête de ce pont et il était impossible aux Anglais de venir à lui par un autre endroit. Ils se présentèrent pour passer le pont, et, méprisant le petit nombre des Français, ils s'y engagèrent avec beaucoup de confiance. Hertel les y laissa avancer, (3) sans tirer un seul coup, puis tout à coup il fondit sur eux l'épée à la main. Du premier choc, il en tua huit et en blessa dix, et obligea le reste à lui céder le champ de bataille.” Hertel dit que le combat dura deux heures, et que “ les ennemis y laissèrent vingt morts, et au rapport d'un Français pris dans la retraite, y eurent plus de soixante blessés. Hertel eut dans ce combat un de ses neveux de tué, un autre Français et trois Sauvages ; son fils aîné qui lui servait de lieutenant, fut blessé, dont il est demeuré très estropié, et trois Sauvages aussi blessés.” Monseignat s'exprime comme suit : “ Le fils du sieur Crevier, seigneur de Saint-François, et un Sauvage y furent tués ; le fils aîné du commandant fut blessé d'un coup de fusil dans la cuisse dont il est resté boiteux.” Charlevoix dit que Zacharie-François Hertel reçut le coup de feu dans le genou, et comme il écrivait en 1720 (sinon plus tard) il ajoute : “ Il en portera les marques glorieuses jusqu'à sa mort ; il est encore aujourd'hui capitaine en Canada ; il s'est distingué depuis en plusieurs occasions et a partagé en aîné la piété de son père.” M. l'abbé Tanguay (4) dit qu'il avait eu le genou cassé à la prise de Sementile, ce qui me paraît être emprunté à Charlevoix.

(1) Hertel—Dans les documents publiés à Québec, le nom de Hertel est laissé en blanc, comme si le copiste n'avait pu le lire. La Potherie qui donne le texte de Monseignat presque mot pour mot, écrit “ Hortel.” Toutes ces pièces sont imprimées avec une négligence et une ignorance qui fait rougir.

(2) La Potherie a lu “ Pescadouëts,” ce qui me paraît être la même chose que *Peskata* ou *Piscataqua* mentionné ci-dessus.

(3) Charlevoix a connu Hertel après ces événements et tient sans doute ces détails de la bouche du héros.

(4) *Dictionnaire Généalogique*, I. 305.

La Potherie prétend que le sieur Crevier, tué en cette circonstance, était le seigneur de Saint-François. A la page 50 du tome II de son *Histoire de la Nouvelle-France*, Charlevoix dit que le seigneur de Saint-François accompagnait Hertel mais il le qualifie de neveu, ce qui n'est plus la même chose ; à la page 51 il dit que le brave Crevier, neveu de Hertel, fut tué au combat du pont. Les *Paris Documents* (IX 471) disent avec raison qu'il était fils de Crevier. Ce devait être Louis Crevier, dont l'acte de naissance n'est pas connu et qui est porté à douze ans au recensement de 1681.

D'après Monseignat, "Hertel continua sa retraite le plus vite qu'il lui fut possible, et trois jours après, ayant envoyé deux découvreurs pour voir s'ils (les ennemis) étaient loin, ils rencontrèrent des découvreurs anglais et en tuèrent trois. Il acheva sa retraite sans aucune autre aventure jusques à un village de Sauvages, entre les mains desquels il mit son fils pour le faire panser. Il apprit là que le sieur de Portneuf (1) n'avait point encore fait coup, et qu'il n'était qu'à deux journées. Cela l'obligea à dépêcher à monsieur le comte (de Frontenac) le sieur Gatineau, son neveu, avec quelques hommes et des Sauvages, pour lui apprendre des nouvelles de cette expédition. Le sieur Maugras (2) se détacha aussi avec cinq Algonquins et prit la route de Saint-François ; on n'a depuis aucune nouvelle de lui. Le sieur Hertel joignit ensuite le sieur de Portneuf près Reskebé, avec trente-six hommes, tant Français que Sauvages." La Potherie fait connaître qu'il n'y avait que deux journées de marche entre Portneuf et Hertel, lorsque ce dernier apprit de ses nouvelles.

Kaskébé, Casco ou Casco Bay fut enlevé, après une lutte très vive. Je ne raconterai pas cette seconde expédition, dans laquelle les habitants de Saint-François ne paraissent pas concernés.

BENJAMIN SULTE.

(A continuer)

(1) Commandant les miliciens de Québec.

(2) Au sujet de ce que j'ai déjà dit sur Maugras, M. le juge Charles Gill m'écrit : "Je ne connais personne portant actuellement ce nom. C'est seulement dans les registres et des titres datant du dix-huitième siècle qu'on voit des Gamelin nommés Maugras. A présent, les Gamelin s'appellent Gamelin ; quelques fois "Gamelin dit Châteaueux," et aussi Châteaueux tout court."

JEAN-BAPTISTE DESAUTELS DIT LAPOINTE, PERE.

(Suite et fin.)

Nos trois voyageurs n'allèrent pas loin. Ils abordèrent à une île déserte mesurant quelques arpents de circonférence. Pendant la nuit, le sauvage voulut tuer Desautels et Faye et se voyant découvert se sauva avec le canot, les laissant sur cette île abandonnée. Ils passèrent quatre jours, sans autre nourriture qu'un poisson mort que le vent poussa sur cette île et que la faim leur fit dévorer comme un mets appétissant. Pendant tout ce temps, McDonnell et McLellan attendaient Keveny qui n'arrivait point et se perdaient en conjectures sur son sort. Le sauvage l'aurait-il tué ? Le canot avait-il fait naufrage avec ceux qu'il portait ? Telles étaient les deux questions qu'ils se posaient et les pensées que faisait naître le retard prolongé de Desautels et de son prisonnier. Le 5 septembre, ils rassemblèrent tous leurs employés au bas de la rivière Winnipeg pour tenir conseil. La situation n'était pas gaie pour la Compagnie du Nord-Ouest. Le fort William venait de tomber entre les mains de Lord Selkirk, qui ne devait pas tarder à paraître sur les bords de la rivière Rouge. Il fut décidé que McLellan se rendrait immédiatement au lac La Pluie pour apprendre des nouvelles de la marche de la petite armée de Lord Selkirk et pour savoir en même temps ce qu'étaient devenus Désautels, Faye et leur prisonnier. McLellan partit en canot accompagné de Grant, Cadotte, Reinhard et quelques autres. Après quatre jours de marche, ils trouvèrent le sauvage José se nourrissant de poisson aux bords d'une petite rivière. Quelques heures après, ils atteignaient l'île, où se trouvaient Désautels et Faye.

Désautels informa McLellan que le sauvage avait voulu tuer Keveny et que lui et son compagnon l'en avaient empêché, que le sauvage avait eu alors le dessein de les tuer eux-mêmes et avait fini par les abandonner pendant la nuit emportant avec lui le canot. McLellan en entendant ce récit se mit à les injurier, et plusieurs de ses hommes, entr'autres Cadotte, leur reprochèrent vivement d'avoir empêché le sauvage de tuer le prisonnier. Keveny était considéré comme un ennemi dangereux de la Compagnie de la Baie d'Hudson et qu'il importait de le faire disparaître au plus tôt. McLellan ne se contenta pas d'invec-

tives, il frappa rudement Faye avec une perche. Désautels voyant le châtement qui l'attendait, se réfugia à l'extrémité de l'île. McLellan le poursuivit et lui meurtrit tellement le bras gauche qu'il perdit connaissance. Il revint à lui, au moment où ils abandonnaient l'île et fut obligé de se mettre à l'eau pour rejoindre les canots. McLellan voulut le faire ramer mais les autres employés voyant que ses blessures et les quatre jours de jeûne qu'il venait de passer, l'avaient trop affaibli, eurent pitié de lui. Désautels reçut la permission de se reposer sur le devant du canot et on lui servit quelques livres de pémican pour apaiser sa faim. McLellan s'étant informé où il pourrait trouver le prisonnier, prit dans son canot Désautels et le sauvage qui s'était recouvert d'un manteau écossais, afin de ne pas être reconnu. Le lendemain ils arrivèrent à l'endroit où Désautels avait fait ses adieux à Keveny, mais ils ne purent le trouver. Ils continuèrent leur course et après quatre à cinq heures de marche, ils aperçurent la tente de Keveny au milieu d'une famille de sauvages. McLellan échangea un peu de rhum et de tabac pour un petit canot dans lequel il fit embarquer Keveny, Reinhard, Mainville et le sauvage José. McLellan avant de partir, s'approchant de Reinhard, lui dit : "Faites croire au prisonnier qu'il doit descendre au lac La Pluie. Nous ne pouvons pas le tuer ici parmi les sauvages. Nous vous attendrons plus loin, et quand vous trouverez un endroit favorable, vous savez ce que vous avez à faire." McLellan, alors partit, laissant le prisonnier aux soins de ces personnes là. Trois quarts d'heure après, Reinhard, Mainville et Keveny partirent aussi. Après avoir parcouru une couple de milles, ils arrivèrent à un endroit où la rivière faisait un coude, et Keveny demanda à descendre à terre pour un instant. Reinhard dit alors à Mainville ; "Nous sommes assez loin des sauvages, tu peux tirer quand il sera proche pour se rembarquer." Quand Keveny s'approcha, Mainville lui déchargea son fusil à travers le cou. Keveny tomba en avant sur le canot, et fit un effort pour parler, quand Reinhard lui plongea à deux reprises son sabre jusqu'au cœur. Au moment où Reinhard donnait à Keveny le coup de grâce, Désautels et Faye, qui étaient seuls dans le même canot, et qui retardés considérablement, se trouvaient à une courte distance du canot de Keveny, s'étaient retournés en entendant le coup de fusil pour voir ce qui se passait, purent voir Reinhard qui trempait ses mains homicides dans le sang de Keveny. Désautels, qu'aucun danger ne pouvait effrayer, n'écoutant que le sentiment généreux de son cœur, se hâta de se rendre avec Faye au lieu où venait de se commettre le crime. Malheureusement, il était trop tard ; Keveny était bien mort. Le Sauvage lava les habits ensanglantés de Keveny. Mainville et Reinhard dépouillèrent le cadavre, le portèrent dans le bois, et mirent en cache la tente, les bottes et autres effets de

Keveny. Reinhard et Mainville, racontèrent à Desautels tous les détails de leur meurtre, et exigèrent de lui la promesse de ne point révéler ce qui s'était passé. Desautels et Faye craignant le même sort que Keveny, firent semblant de se rendre à leur demande. Mais à peine arrivés à la Rivière Rouge, ils racontèrent tout ce qu'ils avaient vu et entendu. Desautels se rendit subséquemment au fort Williams où le 21 octobre 1816 il donna sa déposition. Lord Selkirk qui comprenait toute l'importance de ce témoignage, l'emmena avec lui au fort Douglas. Il craignait que les employés de la compagnie du Nord-Ouest n'attentassent à sa vie, afin de faire disparaître les preuves de ce meurtre.

Un jour Desautels demanda à Lord Selkirk la permission d'aller voir un de ses cousins, Sulpice Desautels, établi sur les bords de l'Assiniboine. Il le lui permit, mais le fit escorter par deux gardes. Ces marques de défiance prouvent ou que Selkirk ne connaissait pas encore Desautels, ou qu'il appréhendait beaucoup les actes de violence de la part de la compagnie du Nord-Ouest sur la personne du témoin principal de la poursuite en cette cause. Arrivé chez son cousin, un des commis de la Compagnie de la Baie d'Hudson essaya de le maltraiter. Desautels irrité voulut le frapper, quand Lord Selkirk qui se trouvait à passer à cet endroit en ce moment, lui dit : " Lapointe, je crois que vous allez mal agir et que nous ne pouvons guères compter sur vous à Montréal," Desautels lui répondit : " Je ne me damnerai ni pour toi, ni pour un autre grand cou." Il paraît en effet que Lord Selkirk avait le cou long. On verra plus tard que Lord Selkirk sût se rappeler de ces paroles énergiques de Desautels et ne lui en porta pas rancune.

De ce jour il demeura prisonnier au fort et n'eût plus la permission d'aller voir son cousin. Au printemps 1817 il descendit à Montréal avec Lord Selkirk, pour rendre témoignage dans le procès pour meurtre intenté contre Reinhard et Mainville.

Plusieurs employés de la compagnie du Nord-Ouest, se trouvaient plus ou moins impliqués dans ce meurtre. Des tentations furent faites pour séduire les témoins. Hubert Faye n'eût pas la force de résister aux séductions de l'or. Son témoignage offrit plusieurs contradictions avec celui de Jean-Baptiste Desautels. L'avocat de la défense étonné ou feignant de l'être, de ce que le témoignage de Faye était souvent contradictoire avec le sien, s'avisait de lui demander s'il n'avait pas reçu quelque argent de la baie d'Hudson pour donner un tel témoignage. Desautels s'indigna, et déclara qu'il n'avait jamais reçu aucun offre d'argent de la Compagnie de la Baie d'Hudson, mais que quelques jours auparavant il avait reçu de McKenzie surnommé " Le Vert " (à cause de la couleur de l'habit qu'il avait habitude de porter), l'offre

d'une somme considérable, s'il voulait partir pour les Etats-Unis ; cet incident créa une profonde sensation dans la Cour. McKenzie, qui se trouvait présent à la Cour fut arrêté sur le champ. Faye eût à subir une emprisonnement de plusieurs mois pour parjure. La Cour et le public louèrent Desautels de son amour pour la vérité et du témoignage honnête et véridique qu'il avait rendu. Il lui eût été si facile d'avoir l'or de l'une ou l'autre Compagnie, s'il eût voulu sacrifier sa conscience et ses sentiments de respect pour le serment.

Sous les apparences grossières d'un rude voyageur, au bras nerveux et au front bruni, par le soleil et les vents des prairies, Desautels possédait un cœur généreux, plein de compassion pour les malheureux, de fermeté dans l'exécution de ses devoirs de religion et de citoyen. C'était un noble caractère plus épris de l'amour de la justice et du droit que de la soif de l'or.

Lord Selkirk touché de la conduite ferme et noble de Desautels, le fit venir après le procès, et lui frappant sur l'épaule en souriant lui dit : " Vous m'avez prouvé que vous ne vouliez vous damner ni pour moi ni pour un autre grand cou." Vous avez refusé de l'argent lorsqu'on vous l'offrait pour des motifs pervers. Vos services méritent d'être récompensés." Il lui fit don en même temps de 4000 francs et lui offrit de le mettre au collège pour faire un cours classique. Desautels accepta avec reconnaissance. En 1820 Selkirk mourait en Angleterre. Desautels n'ayant plus de protecteur, laissa le collège. En 1821 Desautels revint au Nord-Ouest où il passa deux ans. Il possédait une propriété à St-Boniface près de la terre de M. Roger Marion et fit le commerce des pelleteries avec assez d'avantage.

A cette époque les tribus de l'ouest étaient presque toujours en guerre si l'on peut donner ce nom aux embuscades continuelles qu'elles se tendaient pour enlever quelques chevelures. Une année, Desautels se rendit au fort Cumberland pour traiter avec les Cris rassemblés en grand nombre. Au retour, il perdit toutes ses provisions et après avoir marché trois jours sans manger, il arriva à un petit camp de Sauvages, qui faisaient bouillir dans un grand vase, une viande quelconque. Ces Sauvages lui offrirent l'hospitalité et comme il était affamé il se mit à dévorer à belles dents, cette viande à demi cuite. Le repas fini, l'un d'eux s'approcha en riant et lui dit : " Est-ce la première fois que tu manges du Sioux " et lui montra en même temps, les restes d'une main et d'un pied Sioux enveloppés soigneusement dans une couverture. On peut deviner l'horreur de Desautels, en apprenant qu'il venait d'être anthropophage. Jusque sur ses vieux jours, le seul souvenir de cet affreux repas, le faisait frémir.

Il demeura cinq ans en tout au Nord-Ouest dont trois lors de son premier voyage et deux à son second. Avant son second voyage, il

JEAN-BAPTISTE DESAUTELS DIT LAPOINTE, PÈRE 607

épousa Lucie Laporte, de Joliette P. Q. Après avoir fait quelques économies, Desautels retourna dans la Province de Québec pour ne plus revenir dans le Nord-Ouest. Il fut père de 21 enfants dont deux Jean-Baptiste et Louis, demeurent actuellement à Ste-Anne Man.

On sera peut-être désireux de savoir ce que devinrent Mainville, Reinhard et Faye. Reinhard se pendit dans sa prison à Montréal, Mainville, pendant qu'on le conduisait prisonnier à Montréal, se sauva près du lac Supérieur et échappa aux mains de la justice en vivant au milieu des tribus sauvages. On nous informe qu'il mourût il y a environ deux ans près du Lac Winnipegosis.

Deux petits fils de Mainville out été recueillis pendant plusieurs années par Jean-Baptiste Desautels, fils. Quant à Hubert Faye il est mort dans cette province il y a quelques années.

Jean-Baptiste Desautels mourut dans la ville de Joliette P. Q. en 1874 à l'âge de 77 ans, entouré du respect de tous ses concitoyens et de l'affection de sa nombreuse famille.

L. A. PRUD'HOMME.

St-Boniface, 5 juin 1886.

AU NORD.

(Suite et fin.)

Au milieu des bouffées de l'air vivifiant des montagnes, tandis que le soleil attiédi descend derrière le versant des Laurentides, revenons de notre excursion, vers les sentiers que nous avons traversés.

A la droite, avons-nous remarqué, dans le bois que nous passons, audessus du Lac des Français, cette rangée d'arbres abattus, tordus, arrachés par un récent ouragan, sur une longueur de deux à trois arpents ?

C'est bien dans ces endroits montagneux que nous pouvons voir toute la force, la grandeur, le déploiement des éléments de la nature.

Mais à notre gauche, se présente déjà l'élégant bassin du Lac !

Aurions-nous jamais imaginé qu'à partir du bord où nous cheminons, un cheval tout attelé, avec voiture, se serait élancé, dans une course à l'épouvante, en traversant, sain et sauf, à la nage, la plus grande largeur du lac qui comprend ici, vis-à-vis de nous, à peu près 10 à 12 arpents ? Un pareil phénomène, en sachant que le lac mesure, par endroits, jusqu'à cent pieds de profondeur, serait incroyable, s'il ne nous était assuré par quelqu'un digne de foi. La monture au complet fut retrouvée de l'autre côté de la plage sur laquelle la bête de somme paraissait encore en train de se livrer à quelque mauvais parti.

N'y a-t-il pas de quoi faire une légende avec ce fait, entouré de toutes ces circonstances plus ou moins exceptionnelles : peut-être, à la brunante....., longeant les hauts rocs escarpés....., dans une vive promenade....., au riant côteau voisin....., chez quelques vieilles amitiés....., ou quelques aïeux bénis....., dans un long circuit..... etc., etc., etc.

De rares oiseaux sauvages vous apparaissent le long de la forêt, à part deux à trois *oiseaux de proie* rasant les broussailles, d'un vol balançant. Mais de braves petits enfants, le long de la route, près des paisibles demeures, nous regardent passer d'un air aimable, naïf, inquisiteur. Ils sont unanimes à nous répondre : non ! si vous leur demandez de vous suivre pour venir vivre à la ville. Quel est donc cet instinct, cet attrait qui domine déjà ces petits êtres à peine ouverts à la raison ? C'est l'instinct du sol natal, l'attrait du berceau, le sentiment de la patrie, le sentiment de l'avenir !!!

La campagne n'est pas dépourvue de maisons de luxe. Nous en voyons, ici, bâties en brique, d'autres en bois avec galeries et portique ; à deux étages, à comble français, etc.

Que de beaux pêturages dans ces contrées ; un d'eux nous étale sa copieuse verdure que broutent actuellement, pêle-mêle, dans les vallons et les monticules, une cinquantaine de gras animaux bien repus. Le sol pourtant, peu argileux, est en général partout productif à profusion. La paroisse St-Ambroise, sous ce rapport, est une particularité de terrain très convenable à la culture. Aussi, y voit-on de beaux champs de blé, de seigle, d'avoine et d'orge.

Quel est ce cap de montagnes hérissé de taillis ou plutôt d'épaisses broussailles, qui nous fait face ? C'est un autre lieu légendaire que le souvenir de la population aime à mêler aux récits dans les veillées, au coin du feu, où à rappeler à l'attention des passants.

Il y a une trentaine d'années, un combat sanglant s'y est livré entre deux parties bien distinctes : un homme et un ours ! La chasse à l'ours se faisait alors avec ardeur aux montagnes ; cette bête farouche était la terreur des colons, en même temps qu'un fléau pour les terres de culture. Un jour, deux voisins, dont l'un nommé Trudeau, avaient réussi à prendre, dans un piège, un de ces gros ours terrifiants. Mais la proie leur échappe au moment de s'en emparer, encore toute vivante. Nos deux braves cultivateurs se mettent incontinent à la poursuite de l'ours à travers les grains et les bois. Par une heureuse adresse, un coup de leur fusil va atteindre presque mortellement le sauvage animal. Lui restant suffisamment de la force, ce dernier parvint néanmoins à disparaître de la vue de ses chasseurs. Ceux-ci vont le cerner par le détour de ce cap qui était alors nu de tout branchage. C'était la seule voie d'échappement pour le terrible gibier. Trudeau, armé d'un *fusil à pierre*, se trouva dans sa course, sur la lisière du pic, tout à coup, en face de l'ours qui venait directement à sa rencontre. Une..... deux..... trois..... coups subits sont tirés ; mais l'arme à feu, faute de succès à *battre du briquet*, rate chaque fois. Notre chasseur prend alors à parti son ennemi avec la crosse du fusil pour le terrasser. De coups en coups, mêlés aux cris, hurlements, appels au secours, les voilà aux prises, corps à corps. Trudeau tomba sous les griffes acérées du féroce animal ; mais, providentiellement, il est entendu de son compagnon qui vole à son secours, de deux à trois arpents en arrière. L'idée lui vint, en courant, de lâcher une détonation en l'air ; l'ours effaré abandonne de suite sa victime déjà meurtrie et se sauve de nouveau.

Le pauvre Trudeau n'est pas mort !..... il se relève à l'aide de son ami, mais ses habits tout déchirés, laissent voir des lambeaux de chairs sanglants.

Ses blessures pansées, son état de santé soigné, M. Trudeau put ravivre encore trente ans, jusqu'à l'année dernière, époque de sa mort.

Quant à l'ours, huit jours plus tard, des chasseurs, parcourant le montagne, le trouvèrent, gisant par terre, non loin de son échauffourée.

Malgré la marche de la colonisation, on voit encore, dans les montagnes du nord, des sujets de la gente carnassière, tels que : ours, chevreuils, loups, renards, etc., mais ils se font de plus en plus rares. Y aurait-il lieu de mentionner le gibier de la gente ailée? tel que : hiboux, émerillon, *couac*, *hail*, *cock*, canards ! Un groupe de ces derniers volatiles sauvages, lorsque nous quitions les parages de St-Alphonse, nous faisait entendre leurs vifs battements d'ailes dans les eaux fangeuses d'un étang qui a dû leur servir de nid.

Jusqu'à St-Ambroise, le bois de toutes sortes ne manque pas : sapin, pin, hêtre, chêne, noyer, érable, merisier, pruche, bouleau ; nous remarquons surtout l'érable qui s'étend, à des places, dans la paroisse de St-Ambroise de Kildare, en de belles et jolies sucreries de deux à trois mille arbres. Il y a du bois plus que suffisamment pour alimenter la scierie voisine de Radstock. Aussi d'immenses chantiers ont été faits, dans les environs, en partie en bois de corde que l'on vend là au prix de \$2.00 à \$4.10, ou que l'on fait descendre à Joliette par la rivière L'Assomption.

Les chantiers les plus considérables dans le nord se font à 12 et 15 lieues de Joliette, à la tête de la rivière Noire qui traverse les paroisses de St-Jean de Matha, Ste-Emmélie de L'Energie et St-Côme, toutes voisines de celle de St-Alphonse de Rodriguez, dans le comté de Joliette.

Nous ne pouvons nous lasser d'admirer la campagne, avec sa teinte printannière, son atmosphère aromatique, ses mille échos harmonieux, ses aspects variés, ses coups d'œil féériques. Bocage au tapis de mousse, feuillée au doux zéphir, ruisseau au léger murmure, colline au flanc velouté, vallon au creux silencieux, nous goûtons tout cela réuni à notre passage dans la paroisse de St-Ambroise de Kildare.

Il est bientôt l'heure passée du crépuscule, nous achevons enfin d'accomplir le retour de notre voyage. Deux côtes franchies, trois détours de chemin de ligne, deux rangs dépassés et nous voilà revenus à Joliette, après 12 heures de promenade, 10 à 12 lieues accomplies dans une campagne connue, admirée, aimée.

J. HERMAS CHARLAND.

Joliette, juillet 1886.

DE QUEBEC A LA FLORIDE.

NOTES DE VOYAGE

Par M. J. U. GREGORY.

Traduit de l'anglais par M. ALPHONSE GAGNON.

(Suite et fin.)

Avant d'aller plus loin dans mon récit, je désire faire connaître quelques-uns des animaux à fourrure, des oiseaux et des poissons que l'on trouve dans ce pays.

Parmi les premiers sont : le daim, l'ours, le lynx, le renard ordinaire, le ratow, le sarigue de Virginie, le lièvre, l'écureuil, puis le grand renard noir et fauve. On rencontre plus rarement la panthère, qui ressemble au tigre par ses mœurs et par sa robe.

Les oiseaux sont : le dindon sauvage, la caille, le pigeon voyageur ou la tourtre, la bécassine, la bécasse, plusieurs variétés de canards et de sarcelles, le pélican, le grand et le petit héron aigrette, la grue, l'ibis rouge ou moucheté, le courlis, le pluvier, l'alouette, l'huitrier, qui vit de coquillages, et l'ortolan des roseaux. Parmi les poissons, on trouve l'achigan, le brochet, le gardon, qui tient le milieu entre la carpe et la brème, puis la brème elle-même, qui ressemble beaucoup à la carpe, et un poisson appelé le corb. Tels sont à peu près les poissons des eaux douces et saumâtres. Il y a de gros et grands poissons de mer de plusieurs espèces dans les eaux salées.

Durant notre séjour à Waverly, la pêche et la chasse formaient notre occupation. La chasse au daim, au ratow et au sarigue se fait surtout la nuit et prend le nom de chasse au flambeau. Je vais essayer de vous donner une idée de la manière dont ces choses sont conduites.

On préfère avant tout une nuit bien noire. Le départ se fait lorsque le jour tombe ; le guide porte sur son épaule une perche, au bout de laquelle pend un falot en fer d'à peu près 18 pouces carrés et contenant quelques copeaux de pin gommeux ; ces copeaux ignifères servent de torche ou de flambeau. Derrière le guide, marchent les

chasseurs avec leurs fusils chargés et accompagnés d'une couple de chiens dressés à la chasse ; on observe le plus grand silence, afin de ne pas effaroucher le gibier. On fait des battues dans la forêt jusqu'à ce qu'on arrive au viandis, et, là, on regarde attentivement pour voir si l'on ne découvrira pas les deux yeux brillants de l'animal que l'on chasse. La réflexion de la lumière rend le daim immobile ; il la regarde fixement et ses yeux ressemblent à deux étoiles étincelantes. Arrivés à 60 ou 80 verges, le guide indique de la main aux chasseurs qui le suivent dans quelle direction il aperçoit les yeux de l'animal. Il peut alors viser, mais viser entre les deux yeux, à deux ou trois pouces plus bas, et, si vous avez tiré juste, la balle aura frappé l'animal en pleine poitrine. Comme il y a beaucoup de bestiaux qui rôdent sur le même terrain, il faut bien prendre garde de ne pas les prendre pour des daims. Il n'y a pas beaucoup de moyen de se tromper pour celui qui est habitué à cette chasse, vu que les yeux des bestiaux sont plus éloignés l'un de l'autre que ceux des daims. Mon compagnon, à notre première expédition, ne comprenant pas bien encore la manière de distinguer entre un daim et une vache, et pressé de tirer, atteint malheureusement une vache, sans la tuer heureusement. Naturellement, la chose fut tenue secrète tout le temps que nous fûmes en Floride, vu qu'il y a une forte amende d'imposée à celui qui tue ou blesse les bestiaux d'autrui. Lorsque le daim n'est pas blessé mortellement, les chiens le suivent jusqu'à ce qu'il tombe épuisé. Les chasseurs, guidés par l'aboïement des chiens, arrivent bientôt et finissent promptement l'animal blessé.

La chasse au ratow se fait d'une manière singulière. Aussitôt que les chiens ont flairé une piste fraîche, ils la suivent jusqu'à ce qu'ils atteignent la bête, qui, le plus souvent, monte dans un arbre dont il atteint bientôt la plus haute branche à l'extrémité de laquelle il se tapit avec soin, tandis que les chiens aboient avec fureur au pied de l'arbre sur lequel ils essaient en vain de grimper. Au moyen du flambeau, on découvre la retraite du ratow d'où un coup de fusil le fait dégringoler.

Le sarigue se réfugie, lui aussi, quelquefois, dans les arbres ; mais, souvent, quand il est pourchassé, il se jette sur le sol où il fait le mort. On peut alors s'en emparer et le rudoyer sans qu'il donne aucun signe de vie ; mais, du moment que vous tournez le dos ou que vous êtes hors de portée, il se sauve à toutes jambes. C'est de cette ruse du sarigue qu'est venue l'expression employée par les nègres : "faire le sarigue" ; et vous entendrez souvent un nègre dire à un autre qui prétend ne pas l'entendre ou ne pas le remarquer : "Cesse tes singerie de sarigue."

On trouve la bécassine dans les terrains marécageux ; mais les ma-

répages sont si nombreux que l'on trouve rarement plusieurs groupes d'oiseaux au même endroit, et l'on peut considérer comme une bonne chasse quinze à vingt pièces de gibier dans une après-midi.

Un jour que nous faisons la chasse aux dindons sauvages, je tombai sur quelques bandes de bécassines et j'en abattis plusieurs. Au retour de cette chasse abondante, mon guide me recommanda de garder un canon de mon fusil chargé de gros plomb, dans la prévision que, en fouillant les broussailles des palmiers, il pourrait faire partir un daim, ou quelque autre animal de grande chasse. Nous n'avions fait qu'une petite distance, lorsque je fis lever une bécassine, sur laquelle je tirai, et le bruit de ce coup de fusil fit lever, à 15 arpents de nous à peu près, une vingtaine de busards. Sachant que ces oiseaux se nourrissent de charogne, il me vint à l'idée qu'ils pouvaient bien avoir été dérangés d'un repas qu'ils faisaient à même un daim que nous avions blessé deux jours auparavant. Je me hâtai de me rendre vers l'endroit indiqué par les busards, dans le but de me procurer son bois ; mais quel ne fut pas mon étonnement en apercevant, au lieu d'un daim, un caïman, mort en apparence. Oh, oh ! me dis-je, voici donc ce qui servait au repas des busards..... Je m'approchai de manière à pouvoir considérer à mon aise Mr. le caïman ; mais je ne pus trouver aucune trace laissée par les busards. J'avais déjà entendu dire que les caïmans traversent quelquefois d'un marais à l'autre ; mais il ne me vint pas à l'idée que celui-ci, ayant toute la mine d'être défunt, était en promenade.

Je m'approchai davantage et le remuai du bout de mon fusil ; il fit un mouvement, et je me reculai en faisant un bond, croyant que, dans ce cas, la prudence valait mieux que la valeur. Le caïman se tourna vers moi la gueule toute grande ouverte et produisit un sifflement semblable à celui de l'oie, mais bien plus vibrant. Je pensai malgré moi à ces vers du poète :

“ Le dragon, élané de sa grotte profonde,
S'allonge, et de ses yeux dardant des éclairs,
D'un sifflement terrible épouvante les airs.”

Je me plaçai à une distance de dix pas à peu près de l'animal, j'ajustai mon fusil et lui envoyai dans la tête toute la charge de gros plomb. Il se mit à battre l'air de son énorme queue avec une rapidité effrayante ; mais je vis qu'il était blessé mortellement et que son agonie ne serait pas longue. J'appelai mon guide et, tous deux, nous nous livrâmes à une danse guerrière autour de notre prise. Lorsque le caïman fut bien mort, mon homme lui ouvrit la gueule et y trouva une quantité de goujons ou petits poissons. Ceci expliquait la présence du reptile, ainsi que celle des busards, dans ce marais asséché, où ils s'étaient nourris de goujons, tous réunis dans la dernière mare d'à peu

près douze pieds carrés. Cette petite mare était un reliquat du marais après l'évaporation de ses eaux, durant les journées de grande chaleur que nous avons eu récemment. Nous couvrîmes notre caïman de palmes pour la nuit, et, le lendemain, mon homme l'écorcha jusqu'à la tête, puis le transporta à notre demeure, à une distance d'environ trois milles. Je passai deux jours occupé à la conservation de la tête et de la peau, que j'empaquetai soigneusement, plus tard, et apportai avec moi à Québec, où l'on peut le voir rempli de bran de scie et la tête trouée rapiécée avec du mastic noirci.

Nous allâmes visiter Port Orange, hameau situé sur la rivière Halifax, donnant naissance à la rivière des Sauvages, qui est plutôt une lagune d'eau salée, n'étant séparée de l'Atlantique que par une lisière de sable de trois arpents de large environ. La rivière Halifax a une largeur moyenne d'un mille ; elle couvre plusieurs bas-fonds d'huîtres, qui, à marée basse, apparaissent comme autant d'îlots arides et presque au ras de l'eau. Nous remarquâmes des arbres sur une île seulement et formant le rendez-vous de centaines de pélicans, de grues et de hérons. Les eaux de la rivière fournissent le muge ou mullet, le poisson rouge, le merlan, le pompano et plusieurs autres espèces de poisson, sans compter l'espadon et le requin, qui se prennent facilement à la ligne ou au filet.

Il y a des tortues en abondance (quelques-unes sont d'un poids énorme) près du Goulet-aux-Moustiques. La chasse aux tortues et à leurs œufs cachés dans le sable, forme un agréable passe-temps. On trouve assez souvent de 150 à 300 œufs par nid ; ils forment un mets recherché des gourmets, ainsi que la chair de la tortue. Des millions et des millions d'huîtres tapissent les bords et le lit de la rivière, et on peut les pêcher au râteau partout.

Nous passâmes une journée agréable à nous promener dans un bateau à voile que nous avons loué. Nous fîmes la rencontre d'un ancien habitant de Laprairie, vis-à-vis de Montréal, un entrepreneur de chemins de fer qui demeurait en Floride depuis plusieurs années. Il s'informa de plusieurs canadiens de ma connaissance, et parut parler du pays natal avec bonheur. Comme l'a dit Delille :

“ Et son âme attendrie
Du moins pour un instant retrouva sa patrie.”

Ce n'est donc pas un vain mot que ce nom de patrie, puisque, dans l'exil, son souvenir fait palpiter tout cœur bien né. On dit que l'Esquimau même, menant une vie si triste, dans son pays de glace, regrette ses montagnes couvertes de neiges éternelles et languit à l'étranger. Combien plus fort doit être ce sentiment ou ce souvenir de la patrie

absente chez l'habitant du Canada, pays où l'on vit si heureux et si content. Viennet a bien eu raison de dire :

“ Il retentit longtemps, dans son âme attendrie,
Le cri, le dernier cri de l'aimable patrie.
O des cœurs généreux fantôme révééré !
Culte de la patrie, amour pur et sacré ! ”

Après avoir tué le temps agréablement durant dix jours à Waverly, nous nous préparons à retourner à Jacksonville, et, de là, à Cedar Keys, sur la côte du golfe du Mexique, suivant la recommandation que nous avait faite le Dr. Kenworthy. Nous disons adieu à nos aimables hôtes et aux colons parmi lesquels notre séjour avait été bien agréable.

Nous nous rendons en voiture à Entreprise, où nous prenons le vapeur Anita en route pour Jacksonville. Nous passons la nuit à Entreprise et Pulaska, dont nous visitons les deux grands hôtels à la mode, que nous trouvons remplis de gens venus de toutes les parties du Nord et dont plusieurs prétendent être venus ici pour le bien de leur santé qui me paraissait dans les meilleures conditions. Comme le même motif m'avait amené en Floride, je ne voulus point faire de remarques sur les autres, afin de ne pas m'en attirer sur moi-même.

Arrivé à Jacksonville, je reçus une botte de lettres du Canada, parmi lesquelles se trouvait un pli qui me fit comprendre que l'homme propose et que *le gouvernement* dispose. Je dus abandonner ici tous mes autres projets de voyage en Floride. Mon compagnon prit la route de Cuba et Mexico viâ Cedar Keys, et je revins au pays avec mon caïman.

PASCALÉ (1)

VI

Pascale alla se livrer à de longues méditations dans son petit oratoire, aux vitraux bleus fleurdelisés d'or, disposé exprès pour elle au rez-de-chaussée de la vieille tour.

Floriette s'empessa, suivant sa douce habitude, d'aller assister au petit coucher de sa grand'mère chérie, moment de libre expansion, où ces deux êtres, qui s'entendaient si parfaitement, se livraient sans contrainte à la spontanéité de leurs impressions, à la gaieté, à l'entrain de leur charmant esprit, de leur aimable caractère. On passait en revue les événements de la journée, en y ajoutant force commentaires et réflexions librement exprimés, car en présence du baron et de Pascale, on ne jouissait que d'une liberté fort restreinte ; il fallait constamment s'observer pour ne froisser rien ni personne, et ne point s'attirer de réflexion d'une bienveillance modérées.

Dans toute famille, même la plus unie, se rencontre, en diminutif, l'image des gouvernements : on y voit d'un côté le pouvoir, avec sa direction et son omnipotence, de l'autre l'inévitable opposition, avec ses luttes ouvertes ou sourdes. Souvent même la simple différence des caractères suffit pour créer des antagonismes naturels, que l'éducation ou l'intérêt font vivre dans une bonne harmonie fragile ou dans une paix armée. L'éducation n'est-elle point, en réalité, l'art de se supporter les uns les autres ?

M. de Trémazan avait épousé, en deuxièmes noces, M^{lle} de Roche-mais, délicate et jolie et d'une bonne noblesse bretonne ; elle était morte jeune, lui laissant Floriette au berceau. Richard, l'aîné de ses trois enfants ; et Pascale étaient nés de son premier mariage.

On parlait peu de Richard dans la famille ; c'était un brillant officier, plein de fougue et d'entrain en campagne, mais joueur et dépensier, subissant trop aisément tous les entraînements fâcheux des villes de garnison ; le séjour de Paris lui était particulièrement fatal. A plusieurs reprises, le baron avait dû faire de fort grands sacrifices pour cet aîné, l'héritier du vieux nom de Trémazan ; le père eût vivement

(1) Du *Correspondant*.

désiré l'attacher à la personne du prince exilé, qu'il regardait, suivant l'ancienne coutume de la noblesse de France, comme le maître absolu de tous les siens, l'arbitre suprême de leur destinée.

Mais le jeune Richard de Trémazan ne se souciait guère de renoncer à une carrière qu'il aimait pour quitter son pays et vivre dans l'attente du retour du roi pour retrouver un rang à la cour, un grade dans l'armée. C'était pourtant le rêve du baron, l'espoir auquel il subordonnait toute son existence, et qui lui faisait ajourner toute pensée d'établissement pour ses filles. Le père et le fils avaient eu à plusieurs reprises des discussions fort graves et vives sur ces différents sujets.

— Pourquoi ne point marier mes sœurs, disait Richard, ou tout au moins Floriette, qui est moins difficile à établir ? Quant à moi, mon chère père, moi ! je ne connais qu'une chose, mon pays. Il m'envoie me battre aux cinq cents diables, j'y vais gaiement, je passe à travers tout pour le servir. Et quand on ne donne aucun emploi à mon activité, eh bien, je fais des sottises ! Tant pis. Qu'on m'envoie là où il faut des hommes d'action. Je ne sais pas moisir dans les trous de province, et Paris m'est aussi agréable que nuisible, je le sais bien !...

Pascale, qui partageait entièrement les idées et les espérances de son père, désapprouvait complètement la résistance et la conduite de son frère. Si celui-ci eût accepté d'aller près du comte de Chambord remplir un service d'aide de camp platonique tous deux eussent tout pardonné, tout sacrifié ; mais les brèches considérables faites par Richard au patrimoine de la famille contribuaient à augmenter la contrariété qu'excitaient sa rébellion, sa résistance à leurs désirs.

Rarement le jeune officier venait à Trémazan, bien qu'il eût pour les siens un très réel attachement et, en particulier, une vive affection pour Floriette. Quand il obtenait un congé, il préférait le passer à Paris. En outre, Richard y trouvait chez sa grand'tante, — nom qu'il donnait à M^{me} de Rochemais, — une bienveillance indulgente pour ses folies ; plusieurs fois même elle avait su très doucement le détourner de liaisons fâcheuses, et il lui en avait su gré ; tandis que son père s'il lui adressait quelque représentation, le faisait avec une sévérité dure qui n'arrivait qu'à l'irriter et à l'obstiner.

Floriette ne pouvait être au courant de beaucoup de ces choses, mais elle devinait parfaitement les dispositions de chacun à l'égard de son frère, qu'elle aimait de tout son bon petit cœur.

La jeune fille avait été élevée par M^{me} de Rochemais avec la plus vive tendresse ; celle-ci avait dû déployer toute l'aménité de son charmant caractère, tout le sens droit et délicat, l'esprit aimable qu'elle possédait pour vivre dans la maison de son gendre pendant une bonne partie de l'année. M^{me} de Rochemais avait eu le tact suprême de s'effacer complètement, de ne se mêler en rien de la direction de la

famille, de l'intérieur et de la fortune, sentant bien qu'à ce seul prix elle ne porterait point ombrage à Pascale, excessivement jalouse de son autorité, et pourrait garder la liberté d'élever sa petite-fille bien-aimée presque à son gré. Richard et Pascale avaient certes une part dans ses affections, mais la pauvre femme ne s'était jamais consolée de la perte de sa fille et ne vivait que pour Floriette, qu'elle adorait et qui le lui rendait avec tout l'élan de sa franche et généreuse nature, de son jeune cœur aimant et dévoué.

Chaque année, M^{me} de Rochemais venait passer quelques mois d'hiver à Paris et obtenait d'y emmener sa fillette chérie ; pour toutes deux, c'était une véritable fête. Le baron accusait Paris d'être la cause de tous les maux du siècle. Oh ! quand le roi y serait, sa seule présence devait tout purifier, tout régénérer ! Quant à Pascale, elle avait le plus complet dédain pour la grande ville, " ce tourbillon d'impiétés ".

VII

Le soir où commence ce récit, Floriette babillait à cœur joie autour de sa grand'mère, tout en lui ôtant ses bagues ; puis elle défaisait avec précaution ses beaux bandeaux de cheveux blancs comme la neige, et après les avoir parfumés de poudre odoriférante, les enfermait dans une belle coiffe de dentelle blanche, dont les dames de Rochemais se léguaient le modèle de mère en fille. Ce petit coucher était un des privilèges de Floriette ; elle n'eût permis à aucune femme de chambre de rendre ces légers services à sa grand'mère. Elles s'amusaient bien trop, toutes deux, à se raconter les impressions et les événements de la journée.

Miss Mountmoreux s'était également retirée dans ses appartements. Elle y retrouva sa tante, miss Sophia Grenville, pelotonnée dans son fauteuil et tout occupée d'absorber le contenu de sa troisième théière

—Êtes-vous mieux, tante ?

—Vous voilà, ma délicateuse ? Oui, méci, je suis beaucoup meilleure ; ma tête est plus bien portante. Et quelle nouveauté, très chère, dans la maison ? Dites à moi, mon beau lis blanc.

—La soirée donnée pour l'anniversaire de chère Floriette a été fort agréable ; il est venu assez de monde ; on a parlé beaucoup des Valrède, les nouveaux voisins de Maison-Belle, et M. de Trémazan, il paraît réellement disposé à entrer en relation avec eux, bien que son grand orgueil de respectable gentilhomme française n'aime pas la société des gens enrichis par le travail de l'industrie.

—Oh ! très bon ; je mettrai cette remarcation du caractère français sur mon livre de bord. On m'avait dit aussi qu'il y avait un jeune fils

Valrède, très parfaitement agréable. Je dois espérer qu'il sera suffisamment réservé avec moi... Ne pensez-vous pas ainsi, Gwendoline ?

— Assurément, tante chérie, on doit l'espérer, répliqua Gwendoline sans rire.

Miss Sophia ayant prononcé cette phrase étonnante avec une évidente satisfaction, elle entama sa neuvième tasse de thé, après l'avoir fortement sucrée.

Pour comprendre ce que ces paroles pouvaient avoir d'extraordinaire, il est indispensable de présenter au lecteur miss Sophia Grenville. Au physique, personne un peu trop grande, un peu trop mince, d'un âge impossible à déterminer avec précision. Floriette prétendait que, pour elle, les années dansaient une ronde autour de la cinquantaine ; la figure longue, assez agréable, bienveillante d'expression, éclairée par deux bons petits yeux bruns nichés tout au fond de l'orbite, une bouche qui jamais ne voulait rester fermée et découvrait sans discrétion de grandes dents blanches et soignées, aux deux incisives supérieures longues et plates, signe caractérisant les Anglaises de race normande. Ajoutez, pour cadre à ce visage, des bandeaux mêlés de fils d'argent, bien collés sur les tempes et tirés en arrière, où ils formaient, avec le reste des cheveux, un petit chignon rigidement épingle. Telle était miss Grenville.

Toujours très correctement mise, elle adorait la toilette ; les jours de gala, elle ne manquait pas d'arborer la coiffure traditionnelle des Anglaises élégantes, espèce de couronne massive dans la composition de laquelle il entrait un diadème de velours nacarat, des perles fines, de l'or, des plumes courtés revenant en avant, des glands de passementerie, quelques oisillons des tropiques, nichés dans une gaze froncée, une foule de nœuds de velours, plus des épingles d'or et de diamant. Chose singulière, cette espèce de tiare excentrique lui seyait parfaitement, tant elle avait de bonne grâce et de ces façons distinguées qui n'appartiennent qu'aux femmes d'un monde choisi.

Miss Grenville ne portait ni lunettes bleues ni vêtements extraordinaires, n'appartenait à aucune secte bizarre, tenant à honneur d'être, comme sa nièce, fort bonne catholique ; enfin, elle n'avait aucun de ces ridicules ni de ces excentricités banales qu'on s'imagine toujours devoir attribuer aux Anglaises de roman. Nullement ; l'excellente dame avait été mariée deux fois ; restée deux fois veuve et sans enfants, elle avait paru tellement satisfaite de ces deux "expérimentations matrimoniales", qu'elle en eût volontiers tenté une troisième, s'il se fût présenté un candidat suivant son gré.

Elle aimait à la folie la toilette, le mouvement, les voyages, le théâtre, le monde, mais, plus que tout cela, sa nièce Gwendoline, qui était pour elle le parfait modèle de la perfection anglaise, presque la seule qu'elle

admit. Son côté faible,—qui n'en a?—était une sorte de coquetterie naïve tout à fait incompatible avec son âge et sa figure. Il suffisait qu'un jeune homme, encore jeune, demi-vieux ou même tout à fait âgé, se montrât simplement poli avec elle pour que la digne miss Sophia s'imaginât avoir fait impression sur son cœur. Le sien était resté à cet égard d'une jeunesse étonnante ; quand on faisait la cour à sa nièce, elle se persuadait aisément que c'était pour arriver jusqu'à elle. Gwendoline la plaisantait parfois à ce sujet, mais toujours avec beaucoup de douceur et d'égards, de peur de la mortifier.

A part ce petit travers, miss Sophia était une personne excellente, discrète, sûre et dévouée. Elle aimait beaucoup la France et professait pour la langue de ce pays une passion des plus malheureuses ; dans la louable intention de s'y " perfectionner ", elle avait entrepris de tenir un journal de sa vie en français ; elle appelait ce journal son " livre de bord ", l'âme étant un véritable vaisseau sur l'océan de l'existence ; au fond, elle était persuadée que ces notes seraient un jour publiées et feraient grande sensation. Quand Floriette, avec la connivence traîtresse de Gwendoline, obtenait d'en lire quelques passages, toutes deux se livraient à des joies sans fin. Nièce, toilette, mondanités, innocentes coquetteries, ces éléments variés suffisaient amplement à remplir l'existence de la bonne Sophia ; le soir, avant de se livrer aux soins innombrables et minutieux qui précédaient son coucher, elle notait sur le précieux livre de bord les impressions de la journée, quand les événements en valaient la peine. Le français, très souvent traduction libre de l'anglais, dans lequel elle écrivait, ne manquait point de saveur dans sa bizarre incorrection. Ce soir-là, elle inscrivit sur une page immaculée :

" J'ai passé mon journée dans une grande solitude, en société d'un rhume très fort. La solitude épure l'imagination par le triage des pensées ; elle est salutaire pour ma cœur qui, en ce moment, est à la paix. Gwendola m'apprend que l'on va ici faire visite avec la family Valrède, où il y a un jeune homme très beau. Je suppose que je ne serai pas éprouvée par ces nouvelles acquantances. Le thé qui vient de Brest est fort peu satisfaisant ; ce soir je suis mieux. Demain je essayerai une robe très nouvelle, arrivée de Paris. Il est nécessaire qu'une femme, une lady, soit toujours en armature et prête à tous les chocs du cœur, comme à toutes les résistances de l'âme. On arrête les sentiments avec plous de difficultés que Josué n'arrêtait son soleil.

" Il n'y a pas ici de miroir bien facile à se voir ; comment essayer mon nouvelle coiffoure ? Pascale n'aimait pas le monde et la toilette, ni les grands miroirs ; pauvre chère ; elle a une si petite quantité de choses pour plaire ! on ne peut pas l'habiller bien. Ce n'est pas comme ma royale nièce qui est toute pareille à une madone de l'antiquité ; toutes les modes lui sont bien ; elle est une vraie beauté.

Je n'ai jamais su pourquoi my Gwendola aimait si beaucoup cette digne family de Trémazan. Otez d'elle la chère petite Floriette et son excellente granny (grand'mère), il reste peu de bon peuple. Le baron, il est poli, mais emphatique comme une montagne ; Pascale, elle désapprouve tout le monde entier, parce qu'elle n'a pas une forme de beauty. Le fils, je ne connais pas lui ; il m'est dit que c'est un jeune homme militaire très brave et beau, mais audacieux avec les dames et dépensant tout pour amouuser lui. S'il est ainsi réellement audacieux, j'aimerais beaucoup qu'il ne viendrait jamais quand je suis ici... Les jeunes Français sont terribles... Gardons-nous précieusement avec vigilance.

VIII

Les voies se trouvant donc habilement préparées par l'intermédiaire discret de maître Ardoiseau, les familles Valrède et de Trémazan entrèrent bientôt en relations de voisinage. Cet événement remarquable arriva comme il suit : en sa qualité de plus ancien habitant du pays, le baron manifesta son désir d'attendre que le nouveau venu fit les premières avances. On doit toujours garder ses distances : c'était du moins l'avis de Pascale.

Par une tiède journée de printemps, le baron et ces dames se trouvaient réunis dans la vaste bibliothèque du rez-de-chaussée, quand le hennissement d'un cheval se fit entendre dans la grande allée du parc. On n'attendait ce jour-là aucune visite. Floriette courut donc à la fenêtre, qu'elle ouvrit, et se pencha pour regarder quel pouvait être le visiteur. Ainsi penchée, se tenant d'une main à la persienne, sa tête blonde sortant du cadre de verdure qui entourait la fenêtre, elle formait, sans s'en douter, le plus délicieux tableau. La jeune fille aperçut à quelques mètres un fort élégant cavalier ; leurs yeux se rencontrèrent, il arrêta soudain son cheval qui plia sur ses jarrets ; l'inconnu salua profondément la jeune fille, qui se retira vivement, rougissante et surprise.

—Ne pouviez-vous attendre que le domestique annonçât ce visiteur, au lieu de vous précipiter ainsi ? On doit savoir maîtriser les mouvements trop prompts dictés par une curiosité vulgaire.

—O Pascale, si vous aviez vu ce joli cheval ! dit Floriette pour s'excuser et cherchant instinctivement à cacher son embarras. Moi qui aime tant ces bêtes-là, je n'en ai jamais vu de semblable ; tout gris pommelé avec des jambes fines, nerveuses, et une crinière blanche, blanche comme les cheveux de grand'mère...

—Merci, fillette, de ta flatteuse comparaison.

—Ce doit être un cheval russe, dit Gwendoline.

—Quel peut bien être ce visiteur inconnu ?

Le domestique vint présenter au baron la carte du personnage mystérieux, dont l'arrivée inattendue occasionnait ces réflexions.

—Ce monsieur demande si monsieur le baron est visible.

—Faites entrer.

Tous les yeux se dirigèrent vers la porte, excepté ceux de Pascale, trop fière, trop dédaigneuse pour accorder une pareille attention à qui que ce fût. Le domestique annonça :

—Monsieur Serge Valrède.

Le jeune homme fit son entrée avec aisance et salua comme un homme habitué au monde le meilleur. Son regard s'arrêta un instant sur Floriette, qui ne put s'empêcher de rougir de nouveau, glissa sur Pascale et revint se poser sur Gwendoline avec un sentiment d'évidente admiration.

Le baron accueillit fort courtoisement son jeune voisin, voulut bien lui témoigner une grande affabilité, et le présenta à sa famille, puis aux deux Anglaises.

Miss Mountmoreux s'avança vers le nouveau venu, et lui dit simplement, en échangeant avec lui une cordiale poignée de main.

—Oh ! comment êtes-vous, monsieur Valrède ?

—En effet, vous vous êtes déjà rencontrés, dit le baron.

—Nous avons rencontré l'hiver dernier à Paris et Londres, et fait des parties de chasse au renard et des promenades marines.

—Très heureux de vous retrouver ici, miss Mountmoreux ; j'espère que vous m'aidez à plaider ma cause auprès de vos amis.

—Et de quoi peut-il être question ? demanda le baron avec aménité. C'est évidemment une cause qui ne saurait présenter que des chances d'un gain facile à obtenir, avec de tels avocats.

—Permettez donc que je remplisse ma mission en vous l'exposant, monsieur le baron. Je suis arrivé depuis peu de jours, avec ma mère, à Maison-Belle, où mon père nous attendait. Si je me suis cru autorisé à me présenter chez vous, c'est non seulement en qualité de nouveau voisin désireux d'entrer en relations avec vous, mais aussi parce que j'ai eu l'honneur de rencontrer M. Richard de Trémazan à Alger, puis à Paris.

—Mon fils ne m'a point parlé de cela dans ses lettres, et j'en dois assurément éprouver un sentiment de regret, car les amis de mon fils ne sauraient recevoir de moi et des miens qu'un accueil des plus bienveillants.

—Ma mère ma chargé de vous dire, monsieur, combien elle serait flattée de recevoir votre visite et d'entrer en relations de bon voisinage avec ces dames. Elle regrette vivement de n'avoir pu, à cause du mauvais état de sa santé venir faire, auprès d'elles cette première dé-

marche. Mon père, absent pour quelques jours seulement, serait véritablement heureux, monsieur de Trémazan, si vous vouliez bien lui faire l'honneur de visiter ses installations agricoles ; vos avis éclairés et votre approbation seraient pour lui d'un prix extrême.

Ce petit discours fut prononcé avec une grande simplicité, un ton de réserve polie et en même temps avec une imperceptible nuance de hauteur qui impressionna plus favorablement le baron que la familiarité banale à laquelle il s'attendait de la part du fils d'un parvenu, d'un homme de rien.

M^{me} de Rochemais, très femme du monde, saisit peut-être seule toutes ces nuances. Il lui semblait deviner quelque chose d'analogue sous la politesse parfaite du jeune homme : " J'ai accompli ma mission ; si vous ne l'avez point pour agréable, eh bien, nous n'en saurions éprouver une très violente affliction, car nous savons quelle estime vous faites de nous, et, au fond, il ne nous importe guère ".

Sensiblement flatté, le baron répondit d'un ton imposant, mais empreint d'une affabilité marquée :

—Mais assurément, monsieur Valrède, ces dames ainsi que moi-même, nous ne saurions accueillir votre requête, toute gracieuse, que de la façon la plus éminemment reconnaissante et favorable. Veuillez donc, monsieur, m'indiquer le jour et l'heure où il me sera loisible de présenter mes hommages à M^{me} Valrède.

—Mais aussitôt que vous l'aurez pour agréable ; ma mère ne peut en ce moment quitter la maison ; croyez, monsieur, à toute la joie qu'elle éprouvera de trouver dans ce pays perdu un si charmant voisinage.

Cela dit, M. Serge Valrède se leva et voulut prendre congé, mais le baron le retint en lui adressant une foule de questions bienveillantes sur Maison-Belle et les installations agricoles des fermes ; le jeune homme répondit avec beaucoup de bonne grâce, mais toujours un peu brièvement. M. de Trémazan voulut le reconduire jusqu'au perron, où ils échangèrent de nouveau force politesses.

Le jeune Valrède remonta sur son cheval et s'en fut au petit pas, maîtrisant d'une main ferme l'animal un peu fougueux, qui dansait d'impatience. Floriette se glissa près de la fenêtre, mais sans oser soulever le rideau, pour regarder le cavalier s'éloignant.

—Il monte très bien, dit-elle à Gwendoline.

—Très vrai, ma bien chère.

Quand le baron rentra dans la bibliothèque, il trouva toute le monde enchanté de ce nouveau visiteur ; seule, Pascale se taisait, continuant son ouvrage d'aiguille ; miss Sophia Grenville paraissait fort occupée de respirer son flacon de sels.

—Il est fort bien, fort bien en vérité, dit M^{me} de Rochemais en caressant sa longue boucle blanche.

Floriette allait étourdiment donner aussi son appréciation, sans doute des plus favorables, quand elle rencontra le regard froid de sa sœur, glissé entre deux aiguillées de soie ; elle n'osa rien dire.

—Vous ne nous aviez point avertis que ce jeune homme n'avait rien d'un manant, en nous éclairant par votre sûre appréciation, ma chère miss Mountmoreux, puisque vous l'aviez précédemment rencontré.

—Très cher monsieur, je suis beaucoup moi-même pour juger les personnes, et je n'aime pas d'influencer. Je savais que M. Valrède serait par vous jugé très bonnement, et j'ai laissé vous trouver cela tout seul.

—Et vous, miss Grenville, connaissez-vous notre jeune voisin ? Comment le trouvez-vous ?

—Je n'étais pas avec ma nièce chérie quand ils ont rencontré. Oh ! je trouve lui beau ! Je suis hautement impressionnée.

On rit de cette bizarre appréciation ; en effet, quoique le jeune Valrède fut évidemment un cavalier de tournure élégante et mâle, il n'était nullement ce qu'on appelle beau. Son visage, encadré par des favoris à la mode russe rejoignant sa moustacle brune, attirait le regard par une expression de volonté énergique et presque froide, tant elle était sérieuse, plutôt que par ses traits, assez irréguliers. Quand ses yeux, d'un gris singulier, se posaient sur vous, on se sentait involontairement dominé et comme enveloppé dans une espèce de réseau. Entrer en lutte avec lui ne devait point être chose facile ni commode ; sa mère prétendait qu'il existait en lui quelque chose d'impossible à définir, qui rappelait l'ours gris de Russie ; souvent elle lui donnait ce nom dans l'intimité de la famille.

Ce fut ainsi qu'elle l'accueillit quand il rentra à Maison-Belle et vint lui rendre compte de sa visite au manoir de Trémazan.

—Eh bien, mon ours gris est-il content de sa visite à nos voisins ?

—Beaucoup plus que je ne l'espérais, ma mère. M^e Ardoiseau nous avait assez fidèlement dépeint chaque membre de la famille.

—Le baron ?

—Courtois et solennel, enveloppant sa pensée la plus simple dans des phrases académiques et dans une politesse formaliste et cérémonieuse. Rempli de préjugés et d'idées que nous, nous trouvons arriérées ; mais, à travers tout cela, je crois devenir un homme d'un haut caractère.

—Et sa belle-mère ?

—Une femme charmante, un beau pastel du siècle dernier, sous la neige qui poudre sa tête.

—Les jeunes filles ?

L'aînée, M^{lle} Pascale, est bien la personne orgueilleuse et revêche que je m'attendais à trouver. A peine si elle a daigné saluer son très humble serviteur.

—La pauvre créature !

—Cela n'empêche pas d'être bonne et de faire ainsi oublier ses disgrâces.

—Et la jeune sœur ?

—La jeune sœur ? M^{lle} Floriette ? Pas précisément jolie de traits, mais l'air spirituel, distinguée, extrêmement gracieuse. Elle et sa grand-mère vous plairont certainement ; mais savez-vous, ma mère, qui j'ai été tout heureux et surpris de trouver là ?

—Qui donc, mon ami ?

—Devinez ?

—Il y a si peu de gens qui vous plaisent à ce point, Serge, comment devinerai-je ?

—Ma belle Anglaise ! Elle est liée avec M^{lle} de Trémazan ?

—Miss Gwendoline Mountmoreux dont tu m'as tant parlé ? Est-ce possible ! N'en avez-vous pas été quelque peu épris, mon cher ours gris

—Presque, chère mère.

M^{me} Valrède sourit, et, prenant dans ses deux mains blanches et frêles la tête de l'ours en question, elle l'embrassa tendrement ; il se laissa faire avec la plus grande docilité,

—Il faut qu'elle soit bien belle et bien à part des autres femmes ! Ah ! Serge, je serais si heureuse de vous voir marié... Songez que je puis ne pas vivre longtemps, et une mère comme moi ne doit point quitter son fils sans le laisser uni à une compagne digne de lui.

—Ne dites pas de ces choses, ma mère, vous guérirez et je vous garderai longtemps.

—Eh ! mille betteraves ! si tu disais "*nous* la garderons", cria M. Valrède père, d'une voix formidable.—On dirait qu'il n'y en a que pour toi, grand égoïste ! J'étais à côté, j'ai tout entendu. Je vais faire atteler.

—Et pourquoi, père ?

—Pour l'aller chercher.

—Mais qui ?

—Je compris qu'il y a là-bas, chez ce vieux empesé de baron, une belle fille qui te plaît. Je vais la chercher, et nous ferons la noce pour inaugurer Maison-Belle. Tu es assez riche pour choisir la femme qui te plaira, n'importe laquelle, duchesse ou princesse. Je le dis à tout le monde : mon fils est digne d'une reine même, et il a assez d'argent pour caler son trône !

Serge sourit, habitué qu'il était aux sorties paternelles.

—Je ne suis point encore bien décidé, cher père ; en attendant, je vous en prie, ne faites aucune allusion à ceci en présence de personne.

—Hein ? Ne vas-tu pas me dicter ce que je dois dire, à présent ! Quand viendront ces "*vieilles roches* ?"

—Très prochainement, j'en suis certain. Je m'imagine que le baron doit être fort curieux de visiter la maison et les fermes.

—Je lui montrerai, à ton baron, ce qu'est un homme qui s'est fait lui-même : instruction, fortune, situation... Je n'ai pas eu besoin d'un tas d'ancêtres pour cela, moi. Le travail, et puis l'argent, ce sont les rois véritables ce temps-ci ; les souverains véritables des cœurs et des âmes, bêtes et gens, hron.

Ce "hron" était un son guttural par lequel Valrède résumait sa pensée avec des inflexions variées.

—C'est pourquoi vous m'avez épousée, moi qui ne possédais rien au monde, dit M^{me} Valrède en souriant et fixant sur son mari deux grands yeux tout pareils à ceux de son fils, mais plus doux et plus beaux.

—C'est bon, c'est bon ! je vous ai même achetée au maire de votre pays, je le répète une centième fois. C'est justement parce que j'avais de l'argent, et beaucoup, que j'ai pu faire ma volonté. Je suis bien capable de discerner ce que je dois faire, peut-être ? Et vous ai-je jamais reproché d'avoir été une petite serve dans votre enfance ? Répondez Xénie Valrède, répondez instantanément.

—Vous m'avez toujours comblée de bontés, mon ami.

—Et vous, ne m'avez-vous pas donné ce beau garçon-là ? Est-ce vous, oui ou non ? Vous n'allez pas le nier, je suppose ?

Tout en prononçant ces discours avec une grosse voix et d'un air terrible, M. Anthime arrangeait, avec une douceur et des précautions dignes de la plus habile garde-malade, les coussins de la chaise longue sur laquelle sa femme était allongée, puis il emmena son fils voir des chevaux, des plantes et des arbres arrivés du matin.

Pierre GAEL.

(A continuer.)

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE.—Histoire du pétrole.—Délicatesse du sens de l'odorat.—Bloc de plomb romain.—Le Pôle Sud.—Essais des eaux.—Inauguration de la Statue de la Liberté.—Voyage en ballon.

Le pétrole ou huile minérale est un mélange de plusieurs liquides hydrocarbonés employé pour l'éclairage. Il a la consistance des huiles essentielles, une saveur brûlante, et une odeur aromatique. Quand il est raffiné, il est presque incolore par réfraction, mais par réflexion, il présente une belle teinte violet-bleu. On l'obtient actuellement en quantités immenses du pétrole brut par un procédé de raffinage qui consiste simplement à le séparer des autres substances avec lesquelles il se trouve combiné. On peut cependant aussi l'obtenir par la distillation sèche à basse température de presque toutes les substances organiques et minérales qui contiennent du carbone et de l'hydrogène, et avant la découverte des sources de pétrole, il était en effet extrait de cette manière en quantité suffisante pour être devenu un produit commercial. D'ailleurs c'est la production et l'emploi de l'huile de cette provenance qui a attiré particulièrement l'attention sur le pétrole comme agent d'éclairage.

On a d'abord extrait de grandes quantités d'huile d'éclairage du charbon bitumineux, du schiste, de l'asphalte, des malthas, du bois, de la résine, de diverses huiles et surtout de l'huile de menhaden. De là les noms d'huile de charbon, de schiste, etc. La première mention qui est faite de ce produit ainsi fabriqué se trouve spécifiée dans un brevet obtenu en Angleterre par Thomas Hancock Martin, Eale et William Portlock en 1694 portant "moyen pour extraire et faire de grandes quantités de bitume et d'huile, d'une sorte de pierre. La pierre dont il est ici question était un schiste bitumineux que l'on trouve en abondance en Angleterre et dans le Pays de Galles. Cependant il ne semble pas que ces inventeurs aient profité de leur procédé pour extraire l'huile en grand.

Un autre brevet fut obtenu en 1716 par MM. Betton de Shrewsbury pour un procédé d'extraction de l'huile de roches bitumineuse que l'on rencontre au-dessus des gisements de charbon ; ce procédé consistait à réduire la roche en poudre et à la soumettre à la distillation sèche. L'huile ainsi obtenue fut d'abord employée en médecine, et nous la

trouvons mentionnée en 1761 dans le *Lerwis' Materia Medica* sous le nom d'huile anglaise ou de pétrole. Mais la connaissance réelle des usages et de la valeur de ces hydrocarbures fut révélée au monde par Reichenback, de Moravia qui fit des études très étendues sur le caractère et les propriétés des nombreux produits de la distillation sèche des substances organiques. Il donna le nom de *eupione* à un mélange d'hydrocarbures constituant le pétrole moderne et il appela l'attention sur ses qualités supérieures comme agent d'éclairage, et sur ce fait qu'il pourrait prendre une extension considérable dans l'économie domestique, si l'on pouvait découvrir des procédés peu coûteux pour le séparer des autres produits de la distillation. Ses recherches eurent un grand retentissement et elles furent publiées in-extenso dans plusieurs journaux scientifiques en 1830-31. Vers la même époque nous trouvons que l'extraction de l'huile des substances bitumineuses avait déjà pris un grand essor en France. En 1832, Blum et Moneuse prirent un brevet pour l'application de ces huiles à l'éclairage. Sellique semble être le premier qui en ait fait l'extraction sur une grande échelle pour cet objet, ayant commencé ses opérations en 1834 et fabriqué pendant les six années de 1838 à 1843 une quantité de 15,000 barils (de 40 gallons chaque) d'huile de schiste. Abraham Gésuer, de l'Île du Prince Edouard, qui retira l'huile du charbon en 1846 fut le premier qui lui donna le nom de Kérosène. En 1850 James Young, de Glasgow, Ecosse, introduisit l'huile de parafine qu'il retirait des boghead, charbon provenant des mines de Torbane Hill. Cette industrie paraît avoir été fructueuse car M. Young étendit rapidement ses opérations, et en 1854, sa production s'élevait à 8000 gallons par semaine et sa vente annuelle à £100,000. Son succès attira bientôt des imitateurs et les fabriques d'huile minérale s'établirent rapidement dans toutes les parties de l'Angleterre et ne tardèrent pas à être introduites en Amérique.

La première fut celle de la *Kerosene Oil Co.*, construite en 1854 à Newton Creck, en face de la ville de New-York. Cette fabrique ainsi que celles qui s'établirent bientôt, employaient principalement comme matière première, le boghead importé d'Ecosse, quoi qu'on usât aussi le charbon gras de la Nouvelle-Ecosse et autres substances bitumineuses. L'Albertite de la Nouvelle-Ecosse donnait un produit abondant, mais son emploi était monopolisé par une seule compagnie. Cette industrie avait pris la plus grande importance quand, en 1859 la Pennsylvania Rock Oil Co surgit tout à coup ; et dès ce jour la fabrication de l'huile de charbon tomba rapidement en ruine. Au 1er janvier 1860, il existait sur les bords de l'Atlantique, 40 fabriques d'huile de charbon, produisant annuellement plus de 200,000 barils, et 25 dans le Ohio, sans compter celles du Kentucky et de la Virginie.

On peut dire que la fabrication de l'huile extraite du charbon et du schiste avait apprêté les voies pour que le pétrole, dès sa découverte, trouvât immédiatement un champ préparé pour recevoir son immense production. Bientôt toutes les anciennes fabriques furent transformées en raffineries de pétrole dont la consommation se répandit avec une rapidité prodigieuse dans le monde entier.

Ce n'est pas que le pétrole fût un chose nouvelle dans le monde. Loin de là. Il était connu dans les âges les plus reculés. Le mortier d'asphalte trouvé dans les ruines de Babylone et de Ninive n'était autre que du pétrole dont l'huile essentielle avait été évaporée. Longtemps avant Pline, c'est-à-dire avant notre Ere, l'huile d'Arigentum était brûlée dans les lampes sous le nom d'*huile de Sicile*. En Amérique elle était employée à divers usages par les Indiens sous le nom d'huile de Sénéca, et dans les derniers temps, les blancs eux-mêmes s'en étaient servi en médecine. Quand, sur la rivière Muskingum, dans le Ohio, on le fit surgir en creusant un puits pour l'extraction du sel, on regarda son apparition comme une calamité qui venait anéantir toutes les espérances qui reposaient sur la richesse de la mine en exploitation. Mais à présent que la clientèle avait été faite par l'huile de charbon et de schiste, que les lampes avaient été inventées et perfectionnées, le pétrole pouvait venir, son apparition serait regardée comme une véritable bénédiction, comme une source de prospérité pour l'avenir.

La Pennsylvania Rock Co avait été formée en 1854 à l'effet de recueillir l'huile qui surnageait dans les fossés et les mares sur les bords du Oil Creek, dans le comté de Venango, Pennsylvanie, mais ce procédé pour obtenir le pétrole était trop lent et trop coûteux. En 1858, le col. Drake, directeur de la Compagnie, commença à forer dans la même localité, un puits artésien, dans l'espoir de rencontrer un dépôt souterrain d'huile, et en effet, le 28 août 1859, date à jamais mémorable dans les annales industrielles, à une profondeur de 71 pieds, on atteignit une nappe de pétrole qui surgit à l'orifice à raison de 400 gallons par jour, ce pétrole se vendant à 55c. le gallon. Cette découverte eut un immense retentissement. Comme la fièvre de l'or, lors de la découverte du précieux métal en Californie, la fièvre du pétrole gagna de proche en proche et envahit bientôt toute la contrée. On se jeta en foule vers le nouveau Pactole, chacun voulant placer son argent dans des compagnies qui allaient faire la fortune de tous. Un grand nombre d'autres puits furent percés dont plusieurs donnèrent des rendements merveilleux. Il en est qui donnèrent jusqu'à \$20,000 par jour, et cela sans la moindre dépense autre que celle du percement, puisque le pétrole surgissait à la surface sans qu'il fut nécessaire d'avoir recours aux pompes. En même temps la propriété acquit une valeur fabuleuse :

de simples fermes se vendaient de \$500,000 à \$1,000,000, et de pauvres cultivateurs, qui avaient jusque-là vécu dans la misère, se réveillaient tout à coup millionnaires.

La production du pétrole brut qui, en 1860, avait été de 650,000 barils, s'éleva en 1861 à 2,000,000 pour monter jusqu'au chiffre de 10,000,000 de barils par an, chiffre qui est de beaucoup dépassé aujourd'hui. En même temps les prix se sont abaissés rapidement et cette industrie fournit aujourd'hui au monde une substance éclairante qui surpasse en économie, en commodité pour l'usage universel, toute autre substance qui avait été employé jusqu'alors pour l'éclairage. Plus des trois quarts du pétrole du commerce sont tirés de la région pétrolifère comprise dans la pointe nord-ouest de la Pennsylvanie. On trouve d'autres dépôts dans le Canada, la Virginie, le Kentucky, le Ohio, la Californie du Sud. Enfin, en dehors de ce continent, il en existe en Russie, sur les bords de la mer Caspienne, en Italie, en Birmanie et dans les Indes Anglaises.

Les gisements de pétrole se trouvent généralement dans les terrains ayant éprouvés de fortes dislocations à la suite de cataclysmes datant d'une époque plus ou moins lointaine. Il s'était ainsi formé dans ces terrains des fissures, des crevasses de dimensions variables, qui s'étaient remplies de pétrole sous l'influence d'une pression considérable ; dans beaucoup de cas, cette pression avait refoulé l'huile jusqu'à la surface du sol, ce qui a produit des sources naturelles de pétrole.

Cette pression à l'intérieur de la croûte solide du globe devait nécessairement s'exercer aussi sur les fluides liquides et gazeux autres que le pétrole, qui se trouvaient dans des fissures en communication les unes avec les autres. Ce fait a été observé dans la plupart des puits percés pour l'extraction de l'huile minérale, et les différents fluides comprimés dans les fissures du sol avaient obéi aux lois relatives à l'équilibre des fluides de densités différentes : les plus lourds en bas. Les réservoirs à pétrole ont presque tous indiqué l'existence de trois étages : à l'étage supérieur se trouvaient des gaz dus, soit à la décomposition de l'huile minérale, soit à la décomposition d'autres corps voisins. L'étage intermédiaire comprenait la nappe oléagineuse que l'on avait pour but d'atteindre et d'exploiter ; enfin la partie inférieure du réservoir contenait de l'eau, et presque toujours de l'eau salée, plus lourde que l'huile.

Après l'Amérique, le pays qui est actuellement le plus grand producteur de pétrole est la Russie dont les gisements sur les bords de la mer Caspienne, quoique connus de longue date, avaient été peu exploités jusque dans ces derniers temps. MM. Nobel frères, après avoir fait des études approfondies sur la question en Europe et avoir acquis une expérience consommée en Amérique, ont entrepris avec un plein succès l'exploitation des sources des Balakhani, près de Baku,

Déjà ils alimentent toute la Russie, et si les sources continuent à être aussi productives, il est tout probable qu'ils ne tarderont pas à déverser leurs produits sur l'Europe entière. Déjà il est question d'établir un tube entre Baku et la mer Noire dont la distance des sources est de 500 milles.

Dans la prochaine revue, je donnerai des détails sur le raffinage du pétrole brut.

* * *

Le sens de l'odorat est probablement la principale faculté de la plupart des insectes, et il est pour eux ce que la vue et l'ouïe sont pour l'homme. Sa puissance, leur tenant lieu d'intelligence, est très grande, puisque sous le rapport de l'intelligence, ils sont placés à la tête des non vertébrés comme l'homme est placé à la tête des vertébrés. Certains poissons doivent aussi posséder ce sens, par exemple le requin, le plus actif, sinon le plus intelligent des poissons, et il a une membrane muqueuse olfactive qui, développée complètement, pourrait couvrir une surface de douze pieds carrés. Il baisse chez les amphibiens, les reptiles et les oiseaux pour se relever chez les mammifères, quoiqu'il ne s'y manifeste pas proportionnellement à l'intelligence. Sa délicatesse extrême chez le chien, le plus intelligent des animaux après l'homme, est connue. Enfin, chez l'homme, le sens de l'odorat est borné et même rudimentaire. Il lui donne bien des jouissances et lui fait éviter nombre de dangers, mais il ne peut guère lui servir à étendre ses connaissances sur les objets quelque peu éloignés.

Cependant en dépit de l'insignifiance comparative de ce sens chez l'homme, sa délicatesse est extrêmement merveilleuse, et avec son aide nous pouvons apprécier les minimes subdivisions de la matière ou le choc des vibrations moléculaires infinitésimales plus que par aucun autre de nos cinq sens.

Le professeur Valentine a fait des expériences tout-à-fait intéressantes et des plus frappantes qui prouvent ce fait. Il a constaté que dans un courant d'air contenant un trente-millième de milligramme de brome, un cinq cent millième de milligramme d'hydrogène sulfuré, un deux millionième de milligramme d'essence de roses, l'odorat de l'homme pouvait apprécier la présence de ces corps. Il a aussi déterminé que la quantité d'air ainsi parfumé qui devait passer sur la membrane olfactive pour exciter le sens de l'odorat est de cinquante à cent centimètres cubes (un dixième à un cinquième de pinte). Il a conclu de ce fait que la quantité de brome nécessaire pour exciter le sens de l'odorat est un six centième de milligramme ; celle du sulfure d'hydro-

gène, de un cinq millièrne et celle de l'essence de roses, de un vingt millièrne de milligramme. (*)

Enfin, deux expérimentateurs qui ont récemment exercé leur patience et leur perspicacité, MM. E. Fischer et F. Pentzoldt, d'Erlangen, Allemagne, ont trouvé deux substances qui laissent bien loin derrière elles le brome, le sulfure d'hydrogène et l'essence de roses dans leur capacité d'affecter les nerfs olfactiques : ce sont le mercaptan ou alcool sulfuré, et le chlorphénol. Ils ont trouvé que dans l'air contenant un deux cent trente millionième de milligramme de chlorphénol ou un 23,000,000.000ème de milligramme de mercaptan, ces substances pouvaient être appréciées, et d'après cela, ils ont calculé que la quantité de ces substances suffisante pour exciter la sensation de l'odeur est, pour le chlorphénol, de un quatre million six cent millièrne de milligramme, et pour le mercaptan, de un quatre cent soixante millionième de milligramme.

Cette subdivision extrême de la matière confond notre imagination et le nez seul peut l'apprécier.

La plus minime subdivision appréciable par l'œil au travers du spectroscopie est de un million quatre cent millièrne de milligramme de sodium, ce qui fait une division de la matière deux cent cinquante fois plus forte que celle de l'odeur du mercaptan capable d'être appréciée par l'odorat.

* * *

Dernièrement, en creusant les excavations pour un nouveau gazomètre, à Chester, Angleterre, on a découvert un saumon de plomb romain en excellent état de conservation, à une profondeur de 23 pieds. Sur la face supérieure, il porte l'inscription suivante : IMP VESP AVG V T IMP III ; sur le côté, celle de : DE CEANGI. Son poids est de 192 livres. La traduction de cette inscription indique que ce lingot de plomb était un tribut d'une peuplade appelée communément Ceangi au Gouvernement romain et qu'il a été fondu pendant le cinquième consulat de l'empereur Vespasien et le troisième de Titus.

Vespasien étant mort en l'an 79 de notre Ere et Titus lui ayant immédiatement succédé, on peut supposer que ce bloc de plomb a été enfoui là où il a été trouvé, il y a environ dix-huit cents ans. Le terrain dans lequel on l'a découvert est composé de gravier et de marne qui ont évidemment formé le lit de l'ancienne rivière. Tout près, on a trouvé un squelette humain et un autre à quinze pieds plus loin. Des squelettes et des os de chevaux et de bœufs ont aussi été trouvés

(*) Le milligramme équivaut à 0,0153 grain et un grain, à 65 milligrammes.

à la même place. Le bloc de plomb a été mis soigneusement en sûreté comme une précieuse relique historique. Comme on doit creuser quelques pieds plus avant, on espère faire de nouvelles découvertes.

* * *

Depuis que Wilkes et autres ont reconnu que la côte de l'Océan Glacial Antarctique est impénétrable par suite de sa grande élévation à pic, le gouvernement des Etats-Unis doit envoyer un vaisseau pourvu d'un ballon captif d'une construction appropriée de telle sorte que si les 1,500 milles ou plus de rocher inaccessible ayant une hauteur de 3,000 pieds ne peuvent être franchies par escalade, on puisse au moins reconnaître ce qui se passe au-delà. En s'élevant avec le ballon à une altitude égale on pourra, à l'aide du télescope, et en prenant des vues photographiques qui seront ensuite amplifiées, se rendre compte de l'état de ces régions inexplorées. Un tel ballon pourra aisément manœuvrer pour déposer sûrement des passagers et pour les approvisionner sur ces rochers, assurer leurs communications avec le navire et les y ramener leur mission terminée.

* * *

Les lecteurs de la *Revue* trouveront peut-être intéressant de connaître la manière d'essayer les eaux :

Eaux dure ou douce.—On dissout un peu de bon savon dans de l'alcool et on en verse quelques gouttes dans un verre contenant de l'eau. Si celle-ci devient laiteuse, elle est dure ; si elle demeure claire, elle est douce.

Matières terreuses et alcalis.—On prend un morceau de papier bleu de tournesol que l'on fait rougir au vinaigre, puis on le plonge dans l'eau : il reprend sa couleur bleue si l'eau contient des alcalis. En versant quelques gouttes de sirop de violette dans l'eau elle passe au vert si elle contient des substances terreuses.

Acide carbonique.—Mêler égales parties d'eau et d'eau de chaux bien claire. S'il y a de l'acide carbonique libre ou combinée, il se forme un dépôt blanc qui fait effervescence quand on verse dessus quelques gouttes d'acide chlorhydrique.

Magnésie.—Prendre une quantité d'eau et la ramener au vingtième par l'ébullition. Ajouter quelques grains de carbonate d'ammoniaque et quelques gouttes de solution de phosphate de soude. La magnésie se précipite si elle existe.

Fer.—En bouillant avec un peu de noix de galle l'eau devient noire

s'il y a du fer. On peut aussi ajouter du prussiate jaune de potasse qui annonce la présence du fer par une coloration bleue.

Chaux.—Verser quelques gouttes de solution d'acide oxalique. La chaux est indiquée par un précipité blanc.

Acides.—Le papier bleu de tournesol rougit s'il y en a. En faisant bouillir quelque temps pour chasser l'acide carbonique s'il y en a, et en répétant l'expérience, on reconnaîtra s'il y a d'autres acides.

* * *

La grande sensation du jour aux Etats-Unis est actuellement l'inauguration de la Statue de la Liberté éclairant le Monde, qui aura lieu à New-York le 28 octobre.

J'ai dit quelques mots dans la *Revue Canadienne* de juillet 1884 au sujet de cette statue gigantesque, le monument le plus élevé du genre qui ait été érigé par les anciens et les modernes.

Rappelons pour aujourd'hui que la statue elle-même a cent cinquante trois pieds de hauteur et qu'elle est placée sur un piédestal de quatre-vingt trois pieds, en sorte que le monument a une hauteur totale de deux cent trente six pieds.

Dans la prochaine Revue, en parlant des fêtes de l'inauguration, je compléterai les renseignements sur l'œuvre du célèbre artiste Bartholdi, l'auteur de la statue.

* * *

Le 30 juillet dernier, M. F. L'Hoste, secrétaire de l'Académie d'Aérostation Météorologique, un aéronaute savant et enthousiaste, accompagné de M. Joseph Mangot, le célèbre astronome français a entrepris le voyage en ballon de Cherbourg en France, à Londres, et a parfaitement réussi dans cette expérience réputée jusqu'ici d'une exécution impossible.

Le but de ce voyage était moins de faire une expérience pour prouver la capacité et l'exactitude de la direction, que de s'assurer de la possibilité de se maintenir à une hauteur uniforme et peu considérable au-dessus des flots en traversant la mer. Ce but a été atteint en faisant servir l'eau de la mer elle-même comme lest, cette eau se renouvelant ou se dépensant à volonté suivant les besoins, et le ballon a fait la traversée en rasant à une hauteur régulière de 150 pieds au-dessus du niveau de l'eau jusqu'à ce qu'il fût en vue de l'île de White. Alors il s'est relevé à 4200 pieds et s'est dirigé sur Londres pour atterrir heureusement dans une prairie à Tottenham, faubourg situé au nord de la métropole britannique, vers six heures et quart du matin. Le départ de Cherbourg avait eu lieu le 29 à onze heures et demie du soir.

OCT. CUISSET.

CHRONIQUE.

Paysage d'octobre.—Au bazar nous n'irons plus.—Un monument littéraire.—Quelques chiffres d'un vieil almanach.—Prose de décadents.

Un grand artiste contemplant un jour son œuvre. C'était un paysage. Il venait d'y mettre la dernière touche, le coloris de la perfection. Quel nom allait-il lui donner ?

Sur sa toile des bouleaux et des érables entrelaçaient leurs ramures ; une nuée de feuilles jaunissantes suivait le souffle capricieux de la bise ; de rares fleurs inclinaient vers le sol leurs corolles flétries et semblaient regretter les baisers du papillon noir et de l'abeille au corsage rayé. Des nids délaissés se balançaient dans l'espace sous les clairs arceaux du bois et dans le lointain, fuyant vers les horizons bleus, disparaissait la dernière hirondelle. Seul un petit ange aux ailes diamantées, à l'œil mutin, faisait contraste avec le décor assombri qui l'environnait et s'amusaît gaiement à enjoliver les bords mousseux d'un limpide ruisseau, de paillettes cristallines et de trèfles de givre.

Une telle scène suffirait aujourd'hui pour nous rappeler l'automne, dans les bois, mais alors il n'y avait point d'automne ni d'hiver, toute l'année n'était qu'un printemps continu ; les rosiers n'avaient point d'épines, les blanches roses s'épanouissaient sans cesse et le rossignol gazouillait tout le jour.

Dans un jardin rempli de violettes, de magnolias, de jasmins et de buissons odorants s'élevait un palais de verdure formé de branches de lauriers et de myrtes entrelacées. Ce palais avait été construit par le grand artiste pour deux de ses enfants qu'il chérissait beaucoup, mais ces derniers eurent le malheur d'offenser un jour gravement leur bienfaiteur. Il dut les éloigner avec regret de leur délicieux séjour et leur faire expier leur désobéissance en commençant à peindre pour eux une série de tableaux destinés à leur rappeler jusqu'à la fin des temps, quel était le pays de leur exil et quel sort les y attendait.

Le tableau qu'il venait d'achever était son dixième. Il avait donné au neuvième le nom de " Paysage de septembre " et il hésitait entre les noms d'octobre et de décembre pour le nouveau. Enfin il se décida et sa sentence fut irrévocable :

—“ En décembre, dit-il, il n'y aura pas une feuille, pas une fleur, pas un brin d'herbe, mais partout dans les bois : des colonnes d'albâtre et des rameaux pliant sous des grappes de givre, dans les vallons : des tapis aux blancheurs d'opale, et suspendues aux corniches des toits : des dentelles aux reflets nacrés et des colonnettes de cristaux. Mon dernier paysage n'est pas assez froid pour décembre, inscrivons donc sans crainte, au bas de cette toile : *Paysage d'octobre*, afin que le mortel ne puisse jamais l'oublier.”

Le grand artiste était Dieu, sa toile : la grande nature qui nous environne, les deux exilés à qui le paysage était destiné : Adam et Eve, et voilà comment depuis cette époque quand la feuille tombe, quand la fleur se flétrit, quand le ciel est pommelé de nuages gris et que l'hirondelle disparaît à l'horizon, nous répétons après le grand paysagiste. “ Voilà le paysage d'octobre !

.

Au bazar nous n'irons plus !

Telle est l'exclamation désolée que poussèrent un soir quatre amis des muses, dans leur cabinet de bohème en voulant monter Pégase pour capturer en collaboration une poésie quelconque sur la fin du grand bazar de la cathédrale Saint-Pierre.

Leur chasse à la rime fut-elle heureuse ?

Ecoutez et vous en jugerez par vous-mêmes car en voilà déjà un qui monte sur une chaise boiteuse,—tribune très économique—tout joyeux, tout fier de pouvoir vous répéter son petit boniment inoffensif :

Sous la coupole de Saint-Pierre,
Nuls chants, nuls murmures confus,
La vaste enceinte est solitaire
Au bazar nous n'irons plus !

Une petite observation en passant. A lire ce quatrain on ne dirait pas que l'auteur s'y peint en nature. Il semble qu'il n'y a rien de commun entre son modeste personnage et un temple désert. Eh bien il y a en lui les aspirations d'un... maître de chapelle. Il n'ira plus au bazar. Pourquoi ? Est-ce parce qu'il est fini ? Nullement. S'il n'y va plus c'est qu'il n'y a plus de *chants* et plus personne dans la *vaste enceinte* pour admirer les *murmures confus* d'un chœur qui ne sait obéir à la baguette. Amenez-le à l'écart, dans un vallon *solitaire*, et là, murmurez bien bas à son oreille qu'une place de maître de chapelle l'attend *sous la coupole de Saint-Pierre*, et vous le verrez changer de refrain.

Mais laissons le deuxième lui succéder et déclamer sa période :

Plus de dîners, de gais convives,
De rôts, ni de poulets dodus,
Les dames ne sont plus captives
Au bazar nous n'irons plus !

Si celui-là n'est pas gourmand, la gourmandise n'est plus un des sept péchés capitaux. Il aime les rôts et les poulets dodus, pas les dindons par exemple. C'est bien trop sec et par trop vieux. Calino, l'instituteur, ne lui a-t-il pas appris d'ailleurs en son jeune temps que :

Didon dîna dit-on d'un dodu dindon ?

un mets des siècles mythologiques, pouah ! cela doit être indigeste et savoureux comme un schiste des Laurentides.

Ah, j'oubliais... une des grandes raisons pour lesquelles le rimeur numéro 2 n'ira plus au bazar :

Les dames ne sont plus captives ! ! !

Comment, les dames étaient en captivité au bazar ! Cela devait être un tour ou une vengeance de vieux garçon. Voulant à tout prix visiter le bazar sans payer son écot, il aurait eu la sage précaution de lier toutes les dames dans un petit coin avec une chaîne de soie afin de laisser le passage libre au plus vertueux des humains. Et les maris qui étaient là l'ont laissé faire et l'on a toléré ce sot caprice en plein dix-neuvième siècle ? Ami lecteur, sortez de là si vous pouvez, pour moi j'y perds mon latin et j'ai hâte de voir la binette du troisième rimeur :

Adieu bouquets, coussins, poupées,
Albums, sachets, petits Jésus ;
Chroniqueurs, laissez vos épées,
Au bazar nous n'irons plus !

En voici un qui aime les petits bouquets, les coussins, les poupées aux yeux d'azur et il n'y en a plus au bazar, n'est-ce pas malheureux ? Cependant je ne puis comprendre encore comment celui qui chérit tant le parfum de la fleur, le moelleux du duvet aux heures d'indolence, le jouet de la fillette se décide si prestement à leur dire *adieu* pour toujours quand il y a encore tant de bouquets dans les serres du fleuriste, tant de coussins dans nos boudoirs et tant de poupées dans les vitrines de nos marchands de fantaisie. Il est aussi un certain vers qui m'a mis tout rêveur. J'avais cru jusqu'ici que les chroniqueurs

n'étaient pas dangereux, qu'avec une plume d'oie ils ne pouvaient faire grand mal, mais il paraît que je suis dans l'erreur et comme le disent les fils d'Albion : *I must apologize* car deux chroniqueurs n'ont-ils pas osé croiser l'épée et donner le spectacle d'un duel homicide en plein bazar !

Voilà pourquoi notre rimeur les craint encore et s'écrie tout effaré :

Chroniqueurs, laissez vos épées !

Il est bien temps, maintenant que le sang a été répandu, de leur donner des leçons d'humanité. S'il avait empêché le duel, au moins, s'il avait détourné les armes des combattants. Empêcher le duel, de tourner des épées étincelantes. Pour qui le prenez-vous donc ? Il est bien trop peureux pour cela. Un homme qui fréquente assidûment : *bouquets, coussins, poupées* n'est pas très fort à l'arme blanche et s'il s'avise de tendre son arc et de lancer une flèche, c'est d'une main tremblante et, avec la ferme conviction que les chroniqueurs auront bientôt vécu et qu'ils expireront avec le trentième numéro du *Bazar*.

Le quatrième rimeur était déjà à son poste lorsque la tribune improvisée s'affaissa avant qu'il eût commencé à roucouler la quatrième strophe et la répétition faite de tréteaux fut ajournée *sine die*. C'est bien dommage. Ils étaient si amusants ces rimeurs et j'entrevois déjà la quatrième stophe sous une auréole si rose. Enfin, puisqu'ils ne peuvent plus nous récréer il faut bien en prendre notre parti et revenir au sérieux :

Muse changeons de style, et quittons la satire
C'est un méchant métier que celui de médire....

Plaisanterie à part le grand bazar de la Cathédrale St-Pierre, à Montréal, est bel et bien terminé. C'est un des grands événements du mois dernier dans notre cité. On en parle encore et on en parlera longtemps.

Peut-il en être autrement quand nous avons toujours sous les yeux deux monuments destinés à transmettre d'âge en âge le souvenir de l'élan charitable de tous les fidèles d'un diocèse, deux monuments impérissables : l'un en pierre, aux énormes assises, au vaste portique et au dôme sublime : œuvre de l'ouvrier et qui s'appelle la Cathédrale St-Pierre, l'autre élégamment relié, aux pages enluminées, plus mignon plus léger, répandu par tout le Canada et même sur les plages de la

vieille France : œuvre du penseur qui lui a donné à son baptême un joli nom : " *Le Bazar.* "

Combien de jaloux n'a-t-il pas fait ce petit journal, jeune en âge mais aussi vieux par la valeur de ses essais littéraires et historiques que bien d'autres grandes revues que je connais et même plus savants que ces dernières qui ne parlent qu'une langue tandis que cet imberbe né d'hier, nous a entretenu en français, en anglais, en espagnol, en italien, en iroquois, en algonquin et même en grec, la vieille langue d'Homère. Son succès d'ailleurs ne pouvait être douteux quand on voyait figurer au bas de ses pages remarquables les noms d'écrivains aussi connus que MM. les abbés Raymond, Emard, Proulx, Bruchési et Archambault, l'honorable P. J. O. Chauveau et MM. Sulte, Legendre, Bellemare, Prud'homme, Desrosiers, Mignault et Marceau.

* * *

On parle beaucoup par le temps qui court, de l'encombrement des professions libérales. Sait-on combien il y avait d'avocats et de notaires dans les villes de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières en 1809 ?

D'après un vieil almanach (1) de l'année en question il paraîtrait qu'il y avait alors à Montréal 18 avocats et 16 notaires, à Québec 17 avocats et 14 notaires, aux Trois-Rivières, 6 avocats et 4 notaires.

Aujourd'hui, il y a environ 115 notaires à Montréal, 60 à Québec et 10 aux Trois-Rivières, quand aux avocats leur nombre s'est accru non par dizaines mais par centaines, et plus d'un parmi eux regrette le bon vieux temps où la reine Berthe filait.

* * *

Terminons par une perle... *décadente.*

On sait que les Décadents appartiennent à une école littéraire qui fleurit quelque part sur le sol de la mère patrie.

Tandis que Zola et ses disciples font tout en leur possible pour se mettre à la portée de la lie du peuple, le décadents au contraire font tout en leur possible pour n'être point compris de leurs lecteurs, illettrés comme lettrés, et leur servent une prose qui doit être sentie mais non comprise.

Témoin : l'extrait suivant d'une de leurs fantaisies, le *Thé de Miranda*, cueilli par la *Revue Littéraire et Artistique* de Bordeaux :

" C'est l'hémale nuit et ses buées et leurs doux comas.

(1) *The Quebec Almanach and British American Royal Kalender* ou *Almanach de Québec et Etat Civil et Militaire de l'Amérique Britannique*, partie en français et partie en anglais, publié par J. Neilson, à Québec.

“ Quartier Malesherbes.

● Boudoir oblong.

“ En la profondeur violâtre du tapis, des cycloïdes bigarrures.

“ En les froncis des tentures l'inflexion des voix l'apitoie ; en les froncis des tentures lourdes, sombres, à plumetis.

“ C'est l'hémale nuit et ses buées et leurs doux comas.

“ Dehors, la blancheur pacifiante des neiges.

“ Au foyer la flamme s'allonge, s'allonge et se recroqueville, s'aplatit et se renfle facétieuse.

“ Et des émanations défaillent par le boudoir oblong, des émanations comme d'une guimpe attiédie au contact du derme.

“ Le jour froid des lampes filtre et se réfracte. Le jour des lampes se réfracte en la profondeur violâtre du tapis aux cycloïdes bigarrures ; il se réfracte coudre les tentures sombres, à plumetis.”

Si le dindon d'une des fables de Florian vivait encore il aurait raison de péter comme autrefois lorsqu'il admirait les merveilles de la lanterne magique :

..... je vois bien quelque chose ;
 Mais je ne sais pour quelle cause
 Je ne distingue pas très bien.

Le singe avait oublié d'allumer sa lanterne et les décadents oublient que le beau littéraire exige outre la précision psychologique : la clarté !

CHS. M. DUCHARME.

Montréal, 25 octobre 1886.